



VILLE DE
TOURS

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS MIRABEAU

(Mercredis & Vacances 2025-2026)

Préambule

A. PRÉSENTATION P 9

- 1) Nos intentions éducatives
- 2) Présentation de l'accueil de loisirs Mirabeau
- 3) Une journée à l'accueil de loisirs.

B. ORIENTATIONS, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET VALEURS P 24

- 1) Les besoins de l'enfant sont une obligation (pyramide, rythmes & rituels)
- 2) Les AMBITIONS du PEDT & objectifs
- 3) Des objectifs pédagogiques - complémentaires

C. PROJET D'ANIMATION ET ACTIVITÉS P 38

- 1) Projet de l'année mercredi - thème : devinettes, énigmes et histoires drôles
- 2) Les activités
- 3) L'évaluation

D. A SAVOIR P 43

- 1) Sécurité physique, morale et affective des enfants est une priorité
- 2) Les sanctions

E. L'ÉQUIPE P 46

- 1) Le rôle de la direction de l'accueil de loisirs
- 2) Le rôle des animateurs
- 3) Les compétences psychosociales des adultes encadrants
- 4) L'évaluation des animateurs
- 5) Les réunions
- 6) Les obligations et les interdits

G. ANNEXES P 50

- 1) Nos partenaires institutionnels
- 2) Nos partenaires culturel & de loisirs

Règlementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

* Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur - Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

Déclaré auprès de la SDJES, conformément au code de l'action sociale et des familles, l'accueil de loisirs doit respecter les normes définies pour les ACM :

Encadrement Mercredi-Vacances

- Taux d'encadrement :
 - 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
 - 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

- Composition de l'équipe :
 - 1 directeur titulaire du BAFD (ou équivalent)
 - 50% minimum d'animateurs diplômés BAFA (ou équivalent)
 - 30% maximum d'animateurs stagiaires BAFA (ou équivalent)
 - 20% maximum d'animateurs non diplômés

Santé et sécurité

- Mettre en place un protocole sanitaire pour prévenir des risques
- Mettre en place une bonne gestion des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants ayant le besoin.
- Les locaux et les équipements sont conformes aux normes de sécurité en vigueur (Ville de Tours)

Respect des droits des enfants et des familles

- Les familles sont informées des règles de fonctionnement, du projet pédagogique, et des activités proposées.
- Les autorisations parentales nécessaires sont demandées pour certaines activités spécifiques (sorties, photos, soins particuliers)

Accessibilité et inclusion

- L'accueil est ouvert à tous les enfants, dans le respect des principes de non-discrimination.
- Des aménagements spécifiques sont prévus pour garantir l'accessibilité des enfants en situation de handicap (Ville de Tours)

Protection de l'enfance

- Toute situation préoccupante est signalée à l'autorité compétente, conformément à l'obligation de vigilance et de protection de l'enfance.

Respect des rythmes de l'enfant

- Les activités sont adaptées aux besoins physiologiques et aux rythmes des enfants (temps de repos, repas, et de loisirs équilibrés)

Responsabilité civile et assurance

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant la responsabilité civile des enfants, des équipes et des locaux.

Ce cadre réglementaire garantit un accueil de qualité, respectueux des normes légales et des besoins des enfants, en cohérence avec les objectifs éducatifs et pédagogiques de notre structure.

En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

Le projet pédagogique

L'organisateur met en œuvre le projet éducatif qui établit les grandes orientations éducatives, la direction de l'accueil établit avec son équipe d'animation le projet pédagogique.

Il prend en compte :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre ;
- Les modalités de participation des mineurs ;
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés ;
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de santé ou en situation de handicap ;
- Les modalités de fonctionnement de l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- La communication avec l'environnement (familles, organisateurs, partenaires).

Préambule

Charlotte Loisirs

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, le directeur de la structure d'accueil d'enfants mineurs élabore le projet pédagogique. Ce document est obligatoire et spécifique aux caractéristiques de chaque accueil. Il résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

Une nécessaire cohérence existe entre projet éducatif territorial (les intentions, les buts et les valeurs) et projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

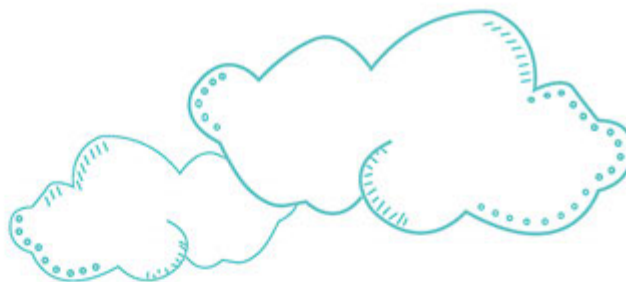
Ce document est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire la démarche pédagogique.

La ville de Tours a confié à Charlotte Loisirs, par délégation de service public, la gestion de ses accueils éducatifs matin-soir (AEMS), de la pause méridienne et des accueils de loisirs mercredis-vacances scolaires (ALSH) de Tours Milletière-Europe, Monconseil -Paul Bert et Mirabeau-Velpeau.

Dans ce cadre, Charlotte Loisirs s'engage à répondre au cahier des charges fixées par la collectivité et à offrir un service de qualité en lien avec son projet éducatif et les ambitions éducatives du PEDT de la ville de Tours 2024-2027.

Charlotte Loisirs est une association à but non lucratif qui développe des loisirs éducatifs au profit de tous les enfants avec l'intention :

- D'éveiller l'intelligence individuelle et collective, de développer sa curiosité pour apprendre à grandir ; de développer sa personnalité et sa créativité
- De créer un environnement bienveillant et rassurant, stimulant et valorisant pour que l'enfant puisse développer son estime de soi, sa sécurité intérieure, expérimenter, explorer et découvrir par lui-même, en respectant les normes d'hygiène, de sécurité et d'encadrement
- De respecter les besoins et rythmes de chacun, de favoriser l'autonomie, l'implication, la participation et la confiance en soi
- D'apprendre à vivre ensemble, de promouvoir la diversité, l'égalité des genres, l'inclusion
- De s'émanciper par la culture et le sport
- de poursuivre une relation de confiance et d'attention avec les parents, les collectivités, les acteurs éducatifs, les partenaires ...
 - de participer à la vie locale et à son développement,
- De faire évoluer ses pratiques en intégrant les questions sociétales et environnementales au plan structurel (tendre vers un fonctionnement écoresponsable) et pédagogique (En termes de sensibilisation et prise de conscience des citoyens d'aujourd'hui et de demain).



Notre Projet éducatif

Notre projet s'appuie sur 4 Valeurs

L'humanisme
La liberté
La solidarité
l'égalité

L'humanisme

Charlotte Loisirs est attachée à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale. Respecter l'Homme, c'est reconnaître la personne, y compris l'enfant et l'adolescent, en tant qu'individu singulier mais aussi en tant qu'être social. C'est donc respecter sa dignité. Cela vaut pour toute personne sans distinction aucune d'âge, de genre, d'origine, de situation sociale ou de religion.

La liberté

Dans l'idéal, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté est toujours relative : le principe de liberté est contraint par celui d'égalité qui suppose que chacun respecte la liberté des autres.

L'autonomie, la capacité d'un individu à se déterminer lui-même, est, à ce titre, une condition nécessaire à l'exercice de sa liberté.

La liberté individuelle s'exerce dans le respect de celle des autres.

L'égalité

Dans l'idéal républicain, tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Tous n'ont cependant pas les mêmes possibilités d'exercer les droits qui leur sont théoriquement reconnus par la déclaration des Droits de l'Homme, ni même d'assurer leurs obligations.

La prise en compte de la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est une volonté, un enjeu, une chance, pour mettre en œuvre l'égalité.

La solidarité

La solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et des richesses. Elle invite à la réciprocité à condition de s'inscrire dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle des droits.





Nos visées éducatives

Émanciper

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toute forme de tutelle pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche au résultat, le questionnement à la solution
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement.

Éduquer à la citoyenneté

- Encourager l'implication quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement
- Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction de condition ou d'origine
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute.

Développer des loisirs responsables

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et aux activités récréatives culturelles et artistiques
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement
- C'est privilégier l'inventivité pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics
- Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre charte d'engagement
- Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni jugement.

Vivre ensemble

- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre
- Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme
- Proscrire l'exploitation et l'exclusion sociale
- Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des citoyens et des générations futures.

Charlotte Loisirs - 15 avenue Galois 92 340 BOULOGNE LA REINE - accueils@charlotte-loisirs.fr Association loi 1901 à but non lucratif
www.charlotte-loisirs.fr



Les orientations éducatives de la ville de tours

La ville de Tours a souhaité rebâtir un projet éducatif global pour les enfants et les jeunes de 0 à 15 ans. Ce nouveau Projet éducatif territorial (P.E.D.T) vise à structurer une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs de l'éducation sur le territoire de la ville de Tours, de manière à assurer une cohérence et une continuité éducative au service de l'émancipation de toutes et de tous.

Ce projet, loin d'être un simple cadre administratif, traduit une véritable vision globale de l'éducation, où chaque enfant doit pouvoir grandir, s'épanouir, indépendamment de son origine sociale ou géographique. Tours se positionne ainsi comme une ville « à hauteur d'enfants » où les politiques éducatives sont au cœur des enjeux de justice sociale, de citoyenneté et de transition écologique.

Lutter contre les inégalités, est l'un des objectifs centraux du PEDT. Par l'intermédiaire d'actions concrètes comme l'égalité filles garçons, dès la petite enfance, le soutien aux enfants en situation de handicap ou la promotion de l'accès à une alimentation saine et équilibrée, ce projet vise à créer un cadre éducatif inclusif et bienveillant pour toutes et tous.

Mais au-delà de l'inclusion, c'est bien l'émancipation qui est au cœur de cette politique : permettre à chaque enfant de développer son potentiel, de découvrir de nouveaux horizons culturels, scientifiques et citoyens et de participer activement à la construction de sa ville.

Le P.E.D.T permet à la ville de réaffirmer ses quatre valeurs : l'émancipation, la solidarité, la démocratie et l'écologie.

Six axes

- S'émanciper par la culture et le sport
- Favoriser la place de l'enfant dans l'espace public
- Se relier à son cadre naturel et à la biodiversité
- Agir pour l'égalité et la réussite
- Garantir l'accessibilité et l'inclusion
- Favoriser la participation citoyenne des enfants et des jeunes

Trois ambitions pour 2024-2027 :

1. Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie de la ville et leur donner le pouvoir d'agir : favoriser la participation citoyenne, garantir l'accessibilité et l'inclusion, agir pour l'égalité et la réussite
2. Consolider les parcours éducatifs pour les enfants et les jeunes : parcours d'éducation artistique et culturelle, développement durable (sciences et environnement), éducation à l'alimentation saine et raisonnée, pratique du sport en luttant contre les stéréotypes, mettre en place.
3. Intégrer les enfants et les jeunes dans l'espace public qu'il soit naturel ou urbain : se relier à son cadre naturel et biodiversité, favoriser la place de l'enfant dans l'espace public, concevoir une ville à hauteur d'enfant.

Des axes transversaux

- Favoriser la participation des publics ayant une attention particulière pour les publics les plus éloignés, en les rendant acteurs de leurs parcours et des décisions
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs et partenaires et la communication de leur champ d'éducation
- Garantir l'accessibilité et l'inclusion

A. PRÉSENTATION

1) Nos intentions éducatives

a. L'accueil de loisirs, un espace éducatif et de loisirs

Les **temps périscolaires et extra-scolaires constituent un espace éducatif** complémentaire de la vie familiale et de l'école. Ils sont réfléchis et conçus comme de véritables temps de détente, de découverte et d'apprentissage qui permettent à l'enfant et au jeune de grandir et de se construire.

Dans ce contexte le projet pédagogique est garant de nos actions à mener en respectant les objectifs définis. Il permet d'organiser et de faire évoluer les pratiques professionnelles.

C'est un **outil de communication qui permet de comprendre le fonctionnement, les missions de l'équipe et les axes éducatifs choisis chaque année**. Il fixe le cadre règlementaire institutionnel, les « bonnes » posture et pratiques que chacun des professionnels doit appliquer. L'encadrant doit comprendre les enjeux éducatifs, faire abstraction de sa vision ou expérience personnelle pour adopter une posture professionnelle dans la prise en charge de chaque enfant en l'absence de sa famille.

L'organisation est pensée pour inviter parents et enfants à trouver leur place au sein de la structure d'accueil. C'est un travail de co-éducation entre parents, enfants et professionnels et un dialogue permanent.

Ce projet pédagogique est diffusé :

- Aux collectivités territoriales délégataires en tant que relai de la politique éducative et de loisirs de la collectivité
- A l'équipe pédagogique, afin qu'elle intègre les ambitions et priorités de l'organisateur, les moyens mis à disposition, pour répondre aux objectifs définis.
- Aux familles afin de connaître les objectifs de l'organisateur et les projets de la structure à qui elles confient leurs enfants.
- Aux différents partenaires (Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Caisses d'Allocations Familiales...) qui ont accès à tout moment au projet pédagogique

La réussite de notre projet ne peut être que le fruit d'un travail d'équipe fondé sur le respect mutuel, l'échange et l'action collective où tous les acteurs collaborent pour favoriser l'épanouissement individuel et social de chaque enfant.

b. Nos convictions :

L'association CHARLOTTE LOISIRS dans son projet éducatif s'appuie sur quatre valeurs qui sont **l'humanisme, la liberté, la solidarité et l'égalité**.

Ces valeurs essentielles du projet éducatif vont nous permettre d'axer notre travail et nos projets d'animation en déclinant de manière ludique 4 notions importantes dans la construction d'un enfant.

En outre, nous mettons un point d'honneur à créer et à apporter des éléments à la vie de l'enfant en tant que futur adulte sur des axes sociétaux qui nous semblent important et dans la continuité de ces 2 dernières années : **le développement durable, le handicap, et la nutrition**.

Tout au long de l'année, nous développerons naturellement avec les enfants des activités ou des moments de la vie quotidienne afin de répondre au mieux à ces actions. Le but étant de **faire grandir l'enfant** dans l'idée du respect de lui-même, des autres et de l'environnement.

Pour que les équipes puissent comprendre et mettre en application les 3 points essentiels expliqués si dessous nous avons réalisé **3 fiches synthétiques** qui décline l'importance et la manière d'imaginer nos projets, nos interventions ou encore le comportement de chacun.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Charlotte loisirs offre une place privilégiée à l'écologie dans son projet éducatif. Nos professionnels, formés et engagés, proposent de nombreux projets créatifs centrés sur le respect de l'environnement

Nos convictions :

- Éveiller l'enfant aux éléments et au respect de la planète, c'est agir pour la société de demain.
- Réduire l'impact environnemental, c'est améliorer la qualité de vie de chacun

Nos engagements :

- Une gestion rigoureuse de nos déchets et des énergies
- Développer des actions pédagogiques en lien avec l'écologie
- Préserver la santé des enfants et des professionnels en privilégiant des produits d'entretien et de soin, naturels et biologiques

Nos propositions éducatives :

- Nous proposons des activités ludiques basées sur le tri et la récupération qui permettent à l'enfant de développer sa créativité et ses capacités d'adaptation
- Nous privilégions les produits fabriqués sur place : recettes de pâte à modeler, de colle, de peinture...
- Nous offrons aux enfants des contacts privilégiés et réguliers avec les éléments naturels, source d'apprentissage et de créativité.
- Dans les accueils qui le permettent, nous pouvons créer avec les enfants des jardins pédagogiques sensibilisant ainsi à la saisonnalité et développant les cinq sens.



L'ACTE HANDICAP

Le handicap et l'ouverture à la différence

Charlotte loisirs développe dans ses structures une pédagogie d'ouverture et de bienveillance. L'inclusion des enfants en situation de handicap est reconnue comme une richesse pour tous.

Nos convictions :

- La vie en collectivité où l'inclusion de chacun est acquise, pose les bases afin que le handicap ne soit ni synonyme d'étrangeté ni de marginalisation.
- Permet l'égalité des chances et des découvertes

Nos engagements :

- Offrir à chacun, une reconnaissance de son individualité et une prise en compte de ses spécificités.
- Mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI), avec des professionnels formés
- Mettre en place des temps d'échanges avec les différents professionnels (structure adaptés, professeur, animateurs...).
- Permettre un aménagement du temps accueilli

Nos propositions éducatives :

- Offrir des aménagements d'espace réfléchis et des temps d'activités correspondant à chaque enfant
- Garantir un accueil avec des espaces collectifs, de vie et de partage.
- Multiplier les temps d'observation afin de répondre aux mieux aux besoins de chacun
- Mettre en place des outils permettant l'autonomisation de chaque enfant

Tous les enfants sont uniques. Ils présentent tous des appétences, des désirs, des besoins affectifs ou moteurs, des peurs ou des pulsions... différentes.



L'ACTE NUTRITION

Chez Charlotte loisirs nous portons des engagements forts autour de la nutrition, enjeu de santé publique prioritaire. Nous offrons une place privilégiée à l'alimentation au sein de notre structure, afin de toujours :

Favoriser et développer l'équilibre alimentaire :

- Nous sensibilisons les enfants à travers des ateliers de découverte autour du goût, des odeurs, des couleurs et des textures.
- Nous incitons l'enfant à goûter à tout.
- Proposition de repas autonome régis par une réglementation et une attention particulière à l'équilibre alimentaire

Améliorer nos pratiques autour des temps de repas :

- Nous valorisons le moment du repas et du goûter comme un temps d'échange
- Nous garantissons un environnement adapté et harmonieux pour que le moment du repas soit un moment de convivialité, d'apprentissage et de plaisirs.
- Débat avec les enfants afin d'améliorer ces temps conviviaux
- Des professionnels formés aux règles HACCP
- Des apprentissages des règles d'hygiène dès le plus jeune âge

Répondre aux familles et les guider :

- Nous organisons des temps de partage enfants/ parents/ professionnels conviviaux autour de la nutrition : ateliers, petit déjeuner, goûters...
- Nos menus et goûters sont affichés une semaine en avance

c. Notre mission éducative : Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chacun

- Elle est élaborée autour de quatre notions fondamentales qui se complètent :
- Permettre un engagement actif de l'enfant car l'on apprend dans l'action, notre cerveau est programmé pour cela.
- Faciliter l'exploration de l'enfant en trouvant repère, attachement, confiance et continuité affective auprès de l'adulte.
- Apprendre à « vivre ensemble » comme apprentissage de la vie en société
- Associer les familles comme étant des partenaires privilégiés

d. Permettre un engagement actif de l'enfant

L'enjeu se joue sur l'accompagnement spécifique que les adultes vont exercer avec l'enfant et la relation éducative qu'ils vont instaurer. En premier lieu l'espace est organisé avec des jeux variés, à disposition, en quantité suffisante et adaptés aux âges et besoins des enfants. Des espaces dédiés à chaque type d'activité sont également délimités. Ils constituent des repères afin de **favoriser l'autonomie de l'enfant dans son désir et son besoin de jeu.**

Par ailleurs l'enfant doit avoir le **choix de ses activités**, de manipuler ce qui lui est proposé sans restriction de la part de l'adulte. Cette manipulation est libre et sans contrainte et ne répond pas à une consigne « de bonne utilisation » des objets que l'adulte pourrait vouloir donner.

Enfin des ateliers éducatifs sont proposés pour **favoriser l'éveil de leur sens et de leur esprit.** Ces ateliers n'ont pas pour objectif d'apprendre une compétence, un savoir aux enfants : il ne s'agit qu'une des conséquences possibles de ces propositions. Notre volonté est de proposer un temps de plaisir et d'éveil qui vient enrichir le quotidien des enfants et répondre à leur curiosité naturelle.

e. Faciliter l'exploration de l'enfant en trouvant repère, attachement, confiance et continuité affective auprès de l'adulte

Au sein d'un atelier d'éveil, le rôle de l'adulte est déterminant : **le professionnel doit être bienveillant et non jugeant** pour faire naître en l'enfant un sentiment de sécurité intérieure et de confiance en ces capacités. Fort de cela, il se sentira capable de faire, d'explorer.

L'équipe d'animation va instaurer un cadre suffisamment sécurisant pour lui permettre d'expérimenter le matériel qui lui aura été proposé, avec plaisir et curiosité. Une fois le cadre et les conditions posées, le rôle sera d'accompagner l'enfant dans les découvertes qu'il pourra faire. Comment ?

- Par les mots en permettant l'association entre l'action réalisée par l'enfant et les mots que l'adulte porte dessus.
- En montrant l'intérêt de l'encadrant aux actions qu'il effectue (pour l'encourager à continuer, valoriser sa curiosité)
- En valorisant les tâtonnements et découvertes de l'enfant pour l'encourager dans son processus d'apprentissage. A ce stade, il est important de bien valoriser l'action, l'élaboration de l'enfant et non sa production.

f. Apprendre le « vivre ensemble »

Partager les espaces, faire avec les autres, accepter les différences, gérer les relations entre les personnes, sans omettre les difficultés à communiquer ou à gérer les conflits... L'exercice quotidien du vivre ensemble comporte indéniablement de multiples difficultés à dépasser, surtout pour l'enfant. Toutes ces interactions permettent une ouverture sur la vie de groupe et les règles de fonctionnement qui la régissent.

Nos équipes d'animation favorisent le vivre ensemble, apprennent à l'enfant à s'enrichir au contact des autres et de leurs différences, le guident pour trouver sa propre place dans la microsociété que constitue l'accueil.

En créant un environnement éducatif favorable, nos équipes contribuent **au travail éducatif global qui permet progressivement à l'enfant, de trouver sa voie vers une posture d'adulte conscient de son rôle dans la société et porteur de valeurs d'ouverture à l'autre.**

Les équipes prônent la non-violence (physique et verbale), le respect de soi et de l'autre ; elles luttent contre toutes formes d'exclusion, et interviennent rapidement quand les inévitables petits conflits entre enfants ne se résolvent pas d'eux-mêmes.

g. Associer les familles

La famille est une construction sociale et symbolique qui va lier des adultes, devenus parents, et des enfants par un ensemble de droits, de devoirs et d'affects. L'un de ces devoirs, l'éducation, s'inscrit dans une transmission de valeurs et de connaissances.

L'éducation prend forme dans le regard de l'autre, dans l'accompagnement qu'il va prodiguer pour transmettre ses valeurs.

Pour se construire, le jeune enfant prend exemple sur son parent qui représente un modèle. On sait que la première forme d'apprentissage est l'imitation. Le parent est le tuteur sur lequel l'enfant s'appuie pour se développer et trouver des ressources, tant sur le plan affectif que cognitif, notamment dans la résolution de problèmes qui se posent à lui.

Réfléchir à l'accueil du jeune enfant en collectivité ne peut se faire sans réfléchir à la place que nous allons accorder à sa famille.

Depuis de nombreuses années, le regard porté sur l'enfant par le professionnel s'élargit et ne se cantonne plus au binôme enfant-professionnel, mais prend en compte sa famille dans sa dimension affective et sociale.

Le jeune enfant que nous accueillons dans notre structure est toujours accompagné de ses parents, même en leur absence. Il nous paraît donc indispensable non seulement de prendre soin du jeune enfant mais aussi de ses parents. Nous avons choisi d'accorder une place particulière aux parents au sein de notre structure d'accueil en leur attribuant notamment un statut de partenaire et non celui de simple usager d'un service. Cette approche apporte aux familles une vision plus transparente du vécu de leur enfant pendant leur absence. Les parents sont associés à ce que vit leur enfant par des informations qui leur sont données et transmises. Ils ont la possibilité d'avoir accès à une documentation explicative de nos actions éducatives, d'avoir connaissance de nos outils internes, de se faire une idée précise et réaliste.

En ouvrant davantage les structures aux familles, nous réaffirmons la nécessité de répondre aux besoins des usagers-partenaires en prenant en compte l'interculturalité, la pluralité des structures familiales, l'inclusion.

Il sera proposé aux familles de participer sur des temps ciblés à différentes animations, **exemple :** les familles seront invitées à venir partager un petit déjeuner, de participer à des ateliers parents enfants sur un thème en lien avec notre démarche pédagogique de l'année ou d'accompagner un temps d'animation ou encore une sortie pédagogique. La participation des familles se fera de manière périodique.

h. **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique relève de la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs. Il est élaboré en collaboration avec l'équipe pédagogique et définit la mise en œuvre opérationnelle du projet éducatif de l'organisateur, le temps de l'accueil. Il explicite les moyens qui sont mis à la disposition des animateurs ainsi que le cadre et modalités de mise en œuvre du projet.

Le législateur impose que le projet pédagogique contienne les points suivants : Nature des activités, temps d'activité et de repos, participation des mineurs, fonctionnement de l'équipe, locaux utilisés, accueil des enfants portant un handicap, modalité d'évaluation de l'accueil (art. R 227-25 du code de l'action sociale et de la famille). Il est à la disposition des familles et constitue le « mode d'emploi » de l'accueil de loisirs. Le socle de référence, présenté ci-après, est imposé par l'accueil collectif de mineurs géré par Charlotte Loisirs et définit un ensemble d'impératifs non négociables, particulièrement sur ce qui relève de la sécurité et des attentes éducatives ainsi que sur la garantie d'opérer en totale neutralité quant aux croyances religieuses, courants idéologiques, politiques et syndicaux, conformément à la convention européenne des droits de l'homme et de la législation en vigueur.

2) L'accueil de loisirs Mirabeau

a. **Missions**

A.L.S.H signifie : Accueil de loisirs sans hébergement. C'est un accueil collectif de mineurs (ACM) ouvert pendant les mercredis et les vacances scolaires.

La gestion et l'animation de l'accueil de loisirs Mirabeau est définie dans le marché signé entre la ville et l'association Charlotte Loisirs. Elle répond en priorité à une fonction de service à destination des familles qui habitent le quartier Velpeau Mirabeau et dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de ce même quartier. Il en découle l'obligation de mettre en place une qualité de service fonctionnel et sécurisant pour les familles. Lorsque ces dernières nous confient leurs enfants, un contrat tacite s'établit : les animateurs doivent assurer la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des mineurs confiés.

Sa seconde mission concerne directement les enfants accueillis et relève du domaine éducatif. L'accueil de loisirs doit contribuer au développement global de l'enfant. Cet accueil, distinct des objectifs scolaires et de l'environnement familial, permet à l'enfant de s'épanouir autrement, en faisant des rencontres, des découvertes, des expériences... Ainsi, la vie en collectivité permet aux enfants de se confronter aux autres, à la différence, d'en exploiter les richesses, de s'engager vers les voies d'apprentissage de communication et de socialisation. Enfin, l'ensemble des activités proposées et l'organisation de la vie collective participent au développement de l'autonomie ainsi qu'à l'épanouissement personnel.

b. **Situation**

L'accueil de loisirs Mirabeau est situé 15, rue Gutenberg 37 000 Tours, dans un bâtiment de deux étages. Il agit en complémentarité des actions à destination des enfants du quartier, qu'il s'agisse des écoles, ou de l'AEMS.

A long terme, l'ensemble des acteurs de ce quartier doivent être mis en synergie par les projets afin de faire vivre et de s'enrichir de la mixité sociale, intergénérationnelle et culturelle existante.

Durant les vacances scolaires, l'objectif est de proposer aux enfants un tout autre projet différent de celui du cadre scolaire/périscolaire.

c. Territoire et publics :

L'accueil de loisirs de Mirabeau est implanté à proximité du centre-ville. L'emplacement de celui-ci nous permet de disposer de toutes les infrastructures que proposent le centre-ville de la ville de Tours (les parcs de la ville, les lieux culturels...).

Le quartier La Fuye-Velpeau-Mirabeau est principalement un quartier de classes moyennes et moyennes-supérieures. Les revenus moyens des habitants sont relativement importants : 25 200 euros par an et par ménage en moyenne, soit environ 2 100 euros par mois et par ménage. Ce dernier contient en moyenne 1,7 personne. Le taux de chômage est un peu inférieur à la moyenne communale, à 10 % contre 14 % en 2009. Près de 56 % des salariés du quartier sont des cadres et 21 % des habitants sont retraités. Environ 39 % des habitants sont propriétaires de leur logement et 14 % sont bénéficiaires de baux sociaux.

Les familles accueillies sont principalement du quartier avec des situations économiques similaires dans la majorité des cas.

d. Capacité d'accueil

Depuis septembre 2018, la capacité d'accueil maximale définie par Jeunesse et Sports d'Indre & Loire est fixée à 176 enfants : 80 places enfants de moins de 6 ans, 96 places enfants de plus de 6 ans sont réservées à l'accueil des enfants. A partir de cette année les effectifs ont augmenté avec le nouveau marché : la capacité est fixée à 188 enfants - 80 places enfants moins de 6 ans, 108 places enfants de plus de 6 ans, donc une augmentation de 12 enfants pour les élémentaires.

Concernant la capacité sur le temps des petites et grandes vacances, le cadre du marché prévoit 88 places enfants pour les vacances scolaires 40 (- 6ans) 48 (+ 6 ans), pas de changement pour cette partie.

e. Ressources humaines

La direction de l'accueil est assurée par Madame Camille LEFEUVRE directrice de ALSH de Mirabeau en lien direct avec Monsieur Cédric RIOUBLANC Coordinateur enfance du secteur Mirabeau-Velpeau LOT 4 - tous deux diplômés « BPJEPS LTP Loisirs tous publics ».

Cédric RIOUBLANC BPJEPS LTP CDI Coordinateur du territoire Mirabeau-Velpeau (Lot 4)
Camille LEFEUVRE BPJEPS LTP CDI Directrice de l' ALSH de Mirabeau

Encadrement pour les mercredis maximum :	
<u>Animateurs (3-5 ans)</u>	10 animateurs pour 80 enfants (- de 6 ans)
<u>Animateurs (6-12 ans)</u>	9 animateurs pour 108 enfants (+de 6 ans)

Encadrement pour les séjours de vacances maximum :	
<u>Animateurs (3-5 ans)</u>	5 animateurs pour 40 enfants (- de 6 ans)
<u>Animateurs (6-12 ans)</u>	4 animateurs pour 48 enfants (+de 6 ans)

ÉQUIPE D'ANIMATION DES MATERNELLES (3 à 5 ans)				
Nom	Prénom	Diplôme	TYPE Contrat	Groupe
BISSANGOU	REANE	BAFA	CDII	Les petites Louis
TROCH	PIERRE	CAP PETITE ENFANCE	CDII	Les petites Louis
BIRBAUD	MILA	BAFA	CDII	Les petits Loups
IMBAULT-BOIS	EMELIE	ND	CDII	Les petits Loups
OSSUDE	ALIX	BAFA-BAFD EC	CDI	Les Grands Loulous
HOUCARD	CAMILLE	BAFA	CDII	Les Grands Loulous
BRAUD	RICHARD	BAFA	CDII	Les Grands Loulous
MAURCOT	LUCILLE	BAFA	CDII	Les Perroquets
BLOUIN	MATISS	BAFA EC	CDII	Les Perroquets
TABUY	GARANÇE	ND	CDII	Les Perroquets

ÉQUIPE D'ANIMATION DES ÉLÉMENTAIRES (6-12 ans)				
Nom	Prénom	Diplôme	TYPE Contrat	Groupe
BOGNOLO	FLEUR	BAFA	CDII	MONSTRES & Cie
MOREAU ELLUIN	ALICE	BAFA	CDII	MONSTRES & Cie
DEBIASI	ARMONIE	BAFA EN COURS	CDII	BROADWAY
CHERPEAU	ELONORE	EQUIVALENT BAFA	CDII	BROADWAY
RECRUTEMENT EN COURS			CDII	BROADWAY
GROS	LUCILLE	BAFA	CDII	LES ARTISTES
DOS REIS RODRIGUES	KEVIN	ND	CDII	LES ARTISTES
NEUVILLE	LAURINE	BAFA-BAFD EC	CDII	CLUB' TONIC
MEZRAG	ISAAC	BAFA	CDII	CLUB' TONIC

Le personnel de service :

Le personnel intervient à l'accueil de loisirs en tant qu'agent de service et d'entretien durant l'année. Il prend en charge le nettoyage des locaux (salles d'activité, hall d'accueil, sanitaires, dortoir etc...), ainsi que la gestion et l'organisation du temps de repas. Sur le temps des vacances les agents ont un volume horaire différent : 30 heures avec 3 agents sur chaque temps de vacances.

ÉQUIPE D'ANIMATION DES ÉLÉMENTAIRES (6-12 ans)				
Nom	Prénom	Diplôme	TYPE Contrat	Groupe
BECHIKH	AMEL	HACCP	CDI	Restauration + centre
REX JEEVAKUMAR	RADJI	HACCP	CDI	Restauration + centre
JEYAMOHAN	SUGANTHI	HACCP	CDI	Restauration + centre
BENDJEBOUR	MALIKA	HACCP	CDI	Restauration + centre

Informations à respecter :

L'équipe doit toujours se composer de 50 % minimum d'animateurs diplômés du BAFA, 30 % maximum de l'équipe est stagiaire BAFA, 20 % maximum de l'équipe est non diplômée.

L'encadrement est d'un animateur pour 8 enfants d'âge maternelle, et d'un animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire.

Pour la piscine, l'encadrement est :

- ⇒ Maternelle (- 6 ans) : un animateur pour 5 enfants dans l'eau plus un hors de l'eau
- ⇒ Élémentaire (+ 6 ans) : un animateur pour 8 enfants dans l'eau et un hors de l'eau.

Concernant les sorties à la piscine, nous faisons appel aux familles pour accompagner les groupes. Cela permet d'impliquer les familles dans les activités du centre d'être dans une dynamique de partage.

f. Les moyens financiers

Un budget pédagogique sera mis à la disposition de l'accueil de loisirs. Son suivi est assuré par le coordinateur enfance en lien avec la directrice de l'accueil de loisirs.

Sur chaque période, nous préconisons un petit déjeuner en lien avec la nutrition, une sortie culturelle ou de loisirs en lien avec l'ouverture vers l'extérieure et une manifestation familles pour valoriser les projets de la période et de permettre le lien avec la famille. Cela permet également d'impliquer les familles au sein de la structure.

Les bases de calcul pour les activités seront transmises en fonction des inscriptions.

g. Les moyens matériels

↳ Locaux mis à disposition :

L'accueil de loisirs (à l'étage du bâtiment) est composé comme suit :

- 3 salles d'activités (3-5 ans)
 - 3 salles d'activités (6-12 ans)
 - 1 régie.
 - 1 cuisine.
 - 2 blocs sanitaires.
 - 1 dortoir.
 - 1 vestiaire primaire.
 - 1 vestiaire maternel.
 - 2 bureaux pour la direction
 - 1 salle se situant dans les locaux de l'école Mirabeau Elémentaire
- Le réfectoire, l'office, un bloc sanitaire de l'école Mirabeau élémentaire.

↳ Espaces extérieurs :

- La cour de l'école Mirabeau élémentaire.
- La petite cour de l'accueil de loisirs.
- Le parc Mirabeau à proximité de l'accueil de loisirs

↳ Matériel :

Hormis le matériel de base (feutres, peintures, feuilles, ballons...), le matériel sera fourni en fonction des projets d'animation.

Les animateurs prépareront les listes du matériel nécessaire au fonctionnement des accueils.

3) Une journée à l'accueil de loisirs

a. « Réveil » de l'accueil de loisirs :

Un animateur par groupe arrive à **7H55**, l'équipe vérifie le bon état et le rangement des locaux, puis :

✱ Prépare les animations du temps d'accueil (l'été, l'agencement des salles d'accueil se fait la veille).

✱Prévoit un coin calme, et aménage les espaces de la façon la plus agréable possible. Une musique peut être proposée afin de créer une ambiance apaisante, celle-ci doit être adapté à l'âge des enfants et au temps vécu.

Le directeur ou le coordinateur accueillent les parents à l'entrée du bâtiment. Les parents accompagnent les enfants dans leurs salles et se présente auprès de l'animateur.

Sur le temps d'accueil, il est nécessaire de faire preuve de bienveillance et d'accueillir l'enfant et son parent dans son ensemble. Nous devons prendre le temps d'échanger et de communiquer le déroulement de la journée, cela peut être rassurant pour le parent et l'enfant. La communication est d'une importance capitale. Je dois garder à l'esprit les notions de base (la politesse, je dois faire attention à ma posture pour que mon message soit le plus efficace possible...)

Point important pour les maternels - Au moment de la séparation....

Il faut garder à l'esprit que le parent comme l'enfant ont besoin d'être rassuré sur ce temps, il est indispensable que nous fassions preuve de bienveillance, d'empathie et d'être dans la communication positive.

Le parent devra bien prévenir son enfant de son départ en lui disant « au revoir et de faire un dernier câlin/bisou pour la journée ».

Sur ce moment de transition important pour l'enfant : « **le parent** » Il est essentiel de parler et de rassurer l'enfant, et lui expliquer qu'on le laisse mais qu'on reviendra. Cela permet de le rassurer et que l'enfant vive ce moment peu évident en douceur.

Ce discours devra être repris par la/le professionnelle tout cela dans un but de cohérence. Une fois la séparation faite, il est important que le parent ne revienne pas. Ce point devra être signalé à la famille si nécessaire en faisant preuve d'empathie et de diplomatie.

Revenir n'aide pas l'enfant à comprendre le départ de son parent, le message n'est pas cohérent pour le jeune enfant. Il pense parfois que s'il pleure et crie encore plus fort, sa maman / son papa va revenir. Une fois le « au revoir » et le bisou fait, il est préférable alors de ne pas revenir et de partir, même s'il pleure. Pas évident, certes, mais les professionnelles sont là pour l'accompagner ensuite et lui apporter le réconfort et la réassurance dont il a besoin.

Il est nécessaire aussi d'accepter que son enfant pleure. Le professionnel devra développer des stratégies, déplacer la situation sur autre chose « une balade dans le centre, lire une histoire ou bien une petite chanson » Il pleure car il marque qu'il n'est pas d'accord ou pas content que son parent le laisse. S'il pleure c'est parce que c'est un de ses seuls moyens pour s'exprimer sur le moment ; Les parents peuvent être tranquilisés car cela ne dure jamais très longtemps.

Point de vigilance - Le temps de la séparation ne doit être ni trop court ni trop long.

Il est important de prendre le temps de se séparer, inviter le parent à entrer dans la pièce, faire un petit jeu avec son enfant ou commencer un dessin. Il est IMPORTANT que le parent ne reste pas trop longtemps car l'enfant peut penser que son parent va rester la journée, et la séparation risque d'en être plus dure.

La direction reste attentive à ce sujet et peut-être une aide précieuse pour les animateurs (ne pas hésiter à solliciter la directrice du centre). Son rôle à ce moment-là est d'être un support, une aide, un relai pour l'équipe.

b. Arrivée des animateurs et accueil des enfants :

Elle se fait de manière échelonnée de **7h55 à 9h00** en fonction du planning établi pour les animateurs. Les enfants, arrivent entre 8h et 9h30. Une tolérance leur est accordée lors des vacances à condition que nous soyons prévenus par les familles et que cela n'impacte pas le bon fonctionnement de la journée.

➤ Les animateurs arrivant les premiers (7h55) sont **référent de l'accueil** des familles et des enfants. Ils se chargent d'accueillir les familles et les enfants en les orientant et en présentant le programme de la journée.

Un enfant ne doit jamais rester seul et sans animateur dans une salle.

Les animateurs référents doivent :

- ✗ Accueillir les enfants et le parent de manière individualisée dans leur salle.
- ✗ Être disponible, rassurer et répondre aux questions.
- ✗ Accompagner les enfants vers les différents pôles d'animation **mis en place (l'animateur en charge de l'accueil doit installer sa salle pour que l'enfant s'installe autour de l'activité de son choix).**
- ✗ L'animateur doit accueillir l'enfant et sa famille avec bienveillance.
- ✗ L'animateur doit recueillir les informations importantes transmises par la famille et les inscrire dans le cahier de liaison.

✕ L'animateur référent de l'accueillir devra prendre le temps de faire un point avec l'ensemble de ces collègues.

c. Présentation des activités

Les plannings d'activités et les menus de la période seront affichés devant chaque salle ainsi que sur le tableau d'affichage de l'entrée. La journée sera présentée aux enfants de façon ludique, fil conducteur (imaginaire !) ... Ce temps doit être animé et imaginé pour que les enfants puissent se projeter. Cette présentation est rassurante pour les enfants donc il est important de réfléchir à sa mise en œuvre.

d. Activités

Vers 9h30, il est l'heure de la petite musique qui indique l'heure du rangement et qui va être temps de se réunir (la musique choisie est toujours une musique adaptée à l'âge des enfants, celle-ci se veut être dynamique et entraînant. Chaque groupe range les activités du temps d'accueil, ce temps doit permettre une dynamique de groupe. Les temps d'animation du matin commencent après la réunion ritualiser qui explique la journée (il sera important de penser à ritualiser les choses sur un temps comme celui-ci).

Le conseil d'enfants est une animation à réfléchir de sa conception à sa mise en œuvre, cette instance doit servir le groupe et l'intérêt des enfants. Chaque animateur doit savoir parfaitement ce qu'il a à faire : le matériel est prêt, liste et le nombre des enfants, horaires de bus, la fiche de sortie, la pharmacie... Une activité est terminée quand enfants et animateurs ont rangé le matériel et nettoyé toutes les traces (sales) sur les tables, chaises, murs... produites par l'animation.

Les activités de l'après-midi sont plutôt tournées vers l'extérieur. L'activité doit émaner d'un travail de réflexion sur les objectifs pédagogiques de ce présent projet, mais aussi sur ceux que l'on veut mettre en place avec et pour les enfants, sur la finalité que l'on vise quant au projet d'animation entrepris.

Pour répondre favorablement aux principes du PEDT, sur les mercredis, chaque groupe mettra en place le forum d'idées. Ce forum pourra prendre des formes différentes d'un groupe de maternels à celui d'un groupe d'élémentaires. Ce forum d'idées a pour objectif de recueillir les envies des enfants sur ce qu'ils aimeraient faire en termes d'activités, de jeux ou encore de sorties.

Cette année, sur chaque période nous mettrons en place un mercredi à construire avec les enfants. Cette journée, matinée ou après-midi sera l'occasion d'impliquer complètement les enfants sur la construction de cette journée qui leur sera entièrement dédiée. Le format reste encore à définir avec les équipes.

Sur le temps des vacances :

Nous proposons d'intégrer une formule « stage » dans le programme des vacances, un projet d'animation sur plusieurs séances permettant d'approfondir une thématique, une activité. Cette formule est testée depuis maintenant quelques années et celle-ci est totalement intégrée par les enfants de manière générale. Ces stages sont choisis par les enfants le lundi après-midi de chaque semaine et mis en place en alternance avec le programme d'activités de la semaine. Les différentes séances proposées se doivent d'être évolutives, c'est-à-dire que ce type de projet à un avant, un pendant et un après. La valorisation de chaque stage pourra prendre différentes formes tel qu'un roman photo, le journal du stage ou encore la participation des familles à une activité en particulier.

Cette formule a pour objectif de permettre aux enfants de faire un choix et d'assumer celui-ci.

Plusieurs paramètres à prendre en compte pour les enfants :

- Axe 1 - Cela permet de choisir le copain avec qui on a envie d'être pour son stage
- Axe 2 - Cela permet de choisir l'animateur avec qui on envie de vivre ce stage

- Axe 3 - Cela permet de choisir l'animation que l'on a envie de pratiquer

Particularité : Pour le séjour de Noël nous faisons une pause avec la formule stage. Le séjour de Noël que nous qualifierions de cocooning donne lieu à une réflexion particulière. En effet, nous estimons que ce séjour doit être l'occasion de se reposer et de vivre des ateliers menés par des intervenants extérieurs (sophrologie, yoga du rire, éveil corporel, j'apprends à cuisiner...).

Au-delà des intervenants, un programme d'animation est mis en place et celui-ci est pratiqué selon l'envie du moment, à réaliser et partager en autonomie avec des camarades ou avec son animateur. Pour cette année, nous imaginons la réalisation de malle automne sur différents thèmes avec des degrés d'autonomie différents.

e. Le repas, un temps éducatif et d'animation.

Le premier repas est à **11h15 pour deux groupes de maternelles puis à 12h15 pour les deux autres groupes, pour les élémentaires deux groupes à 11h30 et un groupe à 12h30**

Les repas sont des moments privilégiés de détente et de convivialité. Ils doivent rester calmes et agréables. Ils peuvent aussi être une opportunité d'animation ludique et éducative considérés comme des temps d'animation à part entière, ainsi on peut prévoir des animations lors de ces moments : par exemple Repas à l'envers...

L'ensemble du groupe doit être sur place au réfectoire de l'école Mirabeau au moins 5 minutes avant l'heure du repas afin de se rendre aux toilettes et de se laver les mains avec du savon et avec la présence d'un adulte.

Un retour au calme est nécessaire avant d'entrer dans le réfectoire. Les enfants se répartissent comme ils le souhaitent autour des tables, **les animateurs déjeunent avec eux.**

Les enfants **se lèvent le moins possible.** L'animateur se doit de gérer son groupe. Il ne doit le délaisser en aucun cas sauf s'il a une information importante à transmettre à l'un de ses collègues. Avant de laisser son groupe, il s'assure que son ou ses collègues prennent le relais.

Les repas sont préparés et livrés par les services de la cuisine centrale. Les menus sont affichés dans le hall d'entrée et à la cantine, les animateurs prendront le temps de présenter aux enfants le menu du jour. Ce point est pris en considération, cela permet aux enfants de se projeter sur l'heure du déjeuner et pour certains enfants cela permet aussi d'être rassuré sur ce qu'ils vont pouvoir manger. Les animateurs **incitent les enfants à se servir seul**, à manger et à goûter de tout de l'entrée au dessert (**le fromage n'est pas un aliment facultatif**) et montrent l'exemple.

Cependant, il est strictement **interdit de forcer un enfant à manger.** Aucune privation de nourriture n'est permise. Chaque animateur doit être très vigilant vis-à-vis des différents régimes mixte, mixte sans porc = repas de substitution végétarien, végétarien, et des allergies alimentaires. Attention aux enfants qui ont un (PAI= Projet d'accueil individualisé). C'est pourquoi nous demandons aux animateurs chaque début de Période ou de semaine de parcourir le classeur de fiches sanitaires pour prendre connaissances de tout ça.

A la fin des repas, enfants élémentaires et maternelles ainsi que les animateurs débarrassent et nettoient les tables. En cas de difficultés lors des repas, les animateurs doivent en avvertir la direction le plus tôt possible et ne pas attendre que le problème se règle de lui-même.

Petit rappel :

Il existe à présent 3 régimes distincts : le menu mixte, le menu mixte sans porc et le menu végétarien. Les animateurs sont tenus de vérifier le régime de chaque enfant afin d'éviter certaines erreurs. Le régime de chaque enfant est indiqué sur le pointage des animateurs.

f. La sieste.

Vers 12h30, les enfants du premier service retournent à l'accueil du centre. Certains d'entre eux font la sieste.

La mise en place du temps calme et de la sieste sont des temps importants. Celle-ci doit être réfléchi en amont pour que ce temps soit rassurant pour les enfants. Avant le début de ce temps, les animateurs doivent baisser le volume sonore et par conséquent parler avec une voix calme et apaisée. En faisant cela, l'équipe commence doucement la mise en place de ce temps.

Lors de la sieste, une lecture à voix basse d'albums, de contes ou musique douce choisies sont proposées. Sur ce temps, la responsabilité de l'équipe n'est pas diminuée bien au contraire elle reste identique tout au long de la journée ou de la semaine, votre présence physique se doit être rassurante et bienveillante. En aucun cas la sieste pour l'accompagnateur n'est autorisée durant ce temps.

Les enfants se réveillent de manière échelonnée et sont accompagnés au fur et à mesure sur le temps calme ; les enfants qui dorment encore seront réveillés en fonction des consignes des parents, des constats de l'équipe avec pour maximum 15h30 pour ne pas trop altérer le rythme de sommeil de l'enfant. Les enfants qui ne dorment pas au bout d'une ½ heure peuvent prendre un livre ou faire une activité calme afin de laisser dormir les autres. Le rangement des lits et des couvertures doit se faire en fin de journée pour les mercredis et au moins une fois par semaine sur le temps des vacances « **par les adultes uniquement** ».

Chaque enfant doit dormir dans le même lit le mercredi ou toute la semaine sur le temps des vacances (par exemple faire un plan de salle et mettre des étiquettes sur les lits) ; les draps seront lavés chaque semaine, il faudra penser à déposer le sac à drap à proximité du local des agents pour traitement. Lors de petits incidents de parcours à la suite de la sieste, il faudra laisser un mot aux agents pour que le nettoyage soit fait.

g. Le temps calme

Le but du temps calme est de permettre aux enfants de se reposer quelques temps avant la reprise des activités de l'après-midi. Il peut être de durée variable selon les besoins des enfants en général 45 minutes pour les élémentaires ; une heure pour les maternelles, voire deux pour ceux qui font la sieste.

Les animateurs doivent avoir réfléchi lors des réunions et des conseils d'enfants à ce qu'ils proposent pendant ce temps-là : il doit être préparé à l'avance et envisagé de façon multiple (durée, forme de jeux, espaces).

Notre volonté est de redonner une place importante aux livres, et c'est pourquoi, il sera nécessaire de mettre en place un temps de 15 minutes sur chaque temps calme pour que les enfants puissent se réapproprier cet outil.

Le temps d'activité de l'après-midi ne débute qu'une fois le rangement du temps calme terminé.

En fonction des sorties, journée pique-nique... l'équipe doit envisager le temps calme de manière différente (adaptation aux lieux entre autres) et faire toujours attention au rythme de l'enfant. S'il ne peut y avoir de temps calme, prévoir par exemple un temps d'accueil « relaxation » le soir.

Les pauses des animateurs : elles sont essentielles ! Une journée à l'accueil de loisirs étant dense, il est important pour chaque animateur de prendre une pause...

Rappel important : il est strictement interdit de fumer et vapoter dans l'enceinte et dans la cour de l'accueil de loisirs (et ce de manière permanente). Les pauses doivent être prises entre 9h45 et 17h00. Concernant la prise de café ou de thé, cela doit se faire sur le temps de pause des animateurs, en aucun cas dans la salle d'activité. Pour des raisons de sécurité évidente, il n'est pas autorisé de prendre une boisson chaude dans votre salle d'animation, sauf les jours où il y a un temps convivial mis en place tel que « les petits déj familles ». Chaque animateur a droit à 1 heure de pause dans la journée, cette pause peut être prise de manière découpée dans tous les cas au moment le plus opportun garantissant le bien-être et la sécurité des enfants.

h. Le goûter ...

A **16h30/17h00**, les enfants partagent le goûter à l'accueil ou à l'extérieur avec leur groupe de référence. Collation fournie par les services de la cuisine centrale, le goûter est un moment privilégié qui permet une coupure dans la journée. C'est un temps d'échange qui permet de faire un retour sur ce qu'il s'est vécu pendant la journée (évaluation formelle ou informelle), de faire naître des projets (choix de l'enfant). Il est important à ce moment-là de remplir le cahier de liaison pour donner le ressenti de la journée à la direction.

Après le débarrassage, l'équipe propose diverses animations dans l'optique des départs différés des enfants. Les animations doivent être calmes, en effet, nous sommes sur une fin de journée et il est donc important d'être attentif aux rythmes des enfants.

i. Le départ des enfants

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de **17h jusqu'à 18h30**. Les animateurs qui terminent à 18h30 sont référents d'accueil.

Si la famille prévient d'une absence ou autres, le noter sur votre cahier de liaison ou sur la feuille de pointage. Il faudra orienter la famille vers la direction pour signaler cette absence si cela n'est pas déjà fait.

Tout comme l'accueil du matin, ce moment est un temps d'animation où les enfants peuvent finir une activité inachevée pendant la journée, entreprendre une activité ou un jeu qui demande peu de préparation et de rangement (lecture, jeu de société...).

Il est possible, de manière occasionnelle, pour les familles de venir chercher leur(s) enfant(s) plus tôt si les activités le permettent. Elles doivent, pour cela, prévenir au plus tard le matin même la direction. S'il reste des enfants à 18h30, les animateurs doivent prévenir la direction qui appellera la famille.

j. Fermeture de l'accueil

Avant de partir, les animateurs **doivent veiller à l'état de propreté des locaux** (y compris la cour) en vérifiant que :

- ⇒ Les salles soient **rangées**. (Le mobilier monté sur les tables si le ménage est nécessaire)
- ⇒ Les traces (sales) des activités aient disparues (sur les murs, les tables, le sol...).
- ⇒ Les sols **balayés**
- ⇒ Les tables **nettoyées**

Aussi, ils doivent veiller à ce que :

- ⇒ La **vaisselle soit faite** (par le 1^{er} animateur qui débauche sur le binôme)
 - ⇒ Les **chasses d'eau soient tirées**, qu'il reste du **savon**, ainsi que de **l'essuie tout** et du **papier toilette** pour le lendemain
- ⇒ Les **papiers dans les toilettes doivent être ramassés (point important à vérifier régulièrement)**
 - ⇒ Et vérifier que toutes les **fenêtres soient bien fermées** et les **lumières éteintes (salles, toilettes, couloirs...)**

Il va de soi que si un animateur n'a plus d'enfant avant 18h30, il va proposer son aide auprès de ses collègues animateurs, passe en cuisine vérifier sa propreté (vaisselle pas encore faite, goûter ranger...)

==
===

B. ORIENTATIONS, MOYENS PEDAGOGIQUES ET VALEURS

Les mots clé de notre travail sont :

- ⇒ BIEN - ÊTRE
- ⇒ BIENVEILLANCE
- ⇒ EMPATHIE
- ⇒ DECOUVERTE
- ⇒ PLAISIR
- ⇒ EXPERIMENTATION
- ⇒ DETENTE
- ⇒ VIVRE ENSEMBLE
- ⇒ ACTEUR DE SES LOISIRS

1) les besoins de l'enfant sont une obligation !

Point de repère : Les besoins de l'enfant « se basant sur la pyramide de MASLOW »



Le rythme des enfants entre 2 à 14 ans

Entre 2 et 3 ans ... La croissance est intense et rapide, il a besoin de mouvement. Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent. La marche et le contrôle des gestes progressent. L'enfant se fatigue vite et reste maladroit. Il a besoin d'une vie calme et de temps de repos. Le langage s'enrichit. Il a besoin de sécurité affective. L'enfant est très observateur (rôle des sens). Il possède une grande mémoire. Il est très émotif. Jusqu'à 3 ans, il a besoin de vivre à côté et non avec les autres (jeu individuel). Après 3 ans il se détache de plus en plus de l'état de bébé (autonomie d'action). Il a une forte dépendance de l'adulte. Il a besoin de repères avec un rythme de vie bien réglé.

Entre 4 et 5 ans... L'enfant exploite les possibilités de son corps. Il a une meilleure coordination, il gagne en équilibre. L'enfant oscille entre le réel et l'imaginaire. Il a une maîtrise du langage. Il a toujours besoin de sécurité d'affection, d'une vie réglée. C'est une période imaginative et créatrice. C'est l'âge du "Pourquoi ?". Il a besoin de découvrir, de comprendre le monde. Il imite le geste et la parole. C'est aussi l'âge de la fabulation. Il apprécie de plus en plus les activités collectives tout en gardant une préférence pour les jeux individuels. Il communique de plus en plus avec le

langage. Il ne fait pas de différence entre garçon et fille. Il a une confiance illimitée en l'adulte, il est sensible à chacune de ses réactions. ...



PRENDRE LE TEMPS D'ACCUEILLIR

Accueillir un enfant de moins de 6 ans, c'est permettre une QUALITÉ D'ACCUEIL.

> UN ACCUEIL AVEC DES AMBITIONS ÉDUCATIVES ÉCHANGÉES AVEC LA FAMILLE

Inscrire pour la première fois un enfant à l'accueil de loisirs, c'est confier son fils ou sa fille à des personnes que l'on ne connaît pas. Une des missions du directeur et de son équipe est de créer la relation de confiance avec la famille afin que l'enfant se sente aussi en sécurité dans ce nouvel environnement collectif.

Pour contractualiser cette relation, les ambitions éducatives de l'organisateur ainsi que les objectifs pédagogiques et les moyens mobilisés par le directeur et son équipe doivent être rendus explicites pour les représentants légaux du mineur. Pour qu'elle soit adaptée, cette communication passe par l'écrit mais se transmet aussi par le quotidien de l'enfant que l'équipe saura rendre explicite auprès des familles. En ce sens, l'aménagement des locaux, les expositions photos, les activités ou les moments de vie quotidienne, et surtout le temps pris lors de l'accueil (matin et soir) pour expliquer ce que l'enfant a vécu et a ressenti au cours de sa journée, sont des témoins d'un projet réellement exercé. L'identification de l'équipe pour les familles et les enfants est primordiale. Un trombinoscope placé à l'entrée de la structure facilitera cet aspect et permettra de rassurer les parents.

> UN ACCUEIL DANS UN ESPACE DONNÉ, LORS D'UN TEMPS DÉDIÉ ET PAR UNE PERSONNE RÉFÉRENTE

Lors de l'accueil des parents, la présence d'une personne dédiée et disponible qui puisse saluer les familles à l'entrée, les accompagner dans la salle d'activités participera de la mise en confiance du parent et de son enfant. S'attacher à laisser le temps à l'enfant de quitter son doudou, plutôt que de lui demander de le poser dans une boîte à l'entrée ; rassurer les parents si l'enfant pleure et leur proposer d'appeler dans une heure pour prendre des nouvelles s'ils le souhaitent ; accompagner l'enfant qui vient pour la première fois à mettre son vêtement au porte-manteau si sa photo n'y figure pas, contrairement à celle des autres, etc., sont des exemples qui traduisent ce souci de l'accueil. Pour ce faire, il est nécessaire que l'animateur référent puisse accorder ce temps dédié à l'accueil et qu'il ne soit pas seul avec son groupe. C'est aussi à ce moment-là que l'image de la structure se joue auprès du parent ce qui va l'amener à être rassuré, ou pas.

L'aménagement des espaces est aussi un facteur plus ou moins facilitant pour permettre au parent de rester échanger, pouvoir voir dans quel espace évolue son enfant pourra rassurer les parents les plus inquiets.

> LES TEMPS DE TRANSITION, DES TEMPS D'ÉCHANGES ET D'INFORMATIONS

Lors des temps d'accueil et de départ, si une personne référente est identifiée et connue, cela facilitera les interactions et la création du lien avec les familles. Lors de ces temps de transition (matin, midi, soir, temps de passerelles avec les associations), il s'agit aussi de créer du lien et de pouvoir s'informer. La mise en place d'outils de transition entre les différents animateurs de l'équipe peut permettre, même sans avoir vécu la totalité de la journée auprès de l'enfant, de restituer in fine l'information au parent.

Entre 6 et 8... L'enfant améliore ses possibilités physiques, il gagne en qualité d'adresse, d'audace, d'habileté et d'équilibre. Cependant il est toujours fatigable. Il a une grande curiosité pour le monde réel. Il détache le vrai de l'imaginaire. L'intelligence est toujours en éveil, il a une grande attention. Il se passionne. C'est l'âge des collections. Le passage à l'école élémentaire est aussi la rentrée dans la vie sociale. Il prend ses distances par rapport à l'adulte. Il verbalise de nouvelles émotions, il a de plus en plus d'échanges. Il doit y avoir des moments d'activités organisées et des moments d'activités de libre choix. On remarque la formation de petits groupes. Il a la joie d'être et de faire avec les autres. ...

Entre 9 et 11 ans... La croissance reprend, les organes fonctionnels se développent. Le volume du muscle cardiaque augmente. La force et la coordination progressent. L'enfant prend conscience de son corps. Il a besoin d'explications réelles des choses. L'enfant sait classer, sérier, compter, ... Il domine l'espace et le temps. La connaissance de soi et du respect de soi entraîne la connaissance et le respect d'autrui. C'est à ce stade que prend sens l'organisation du groupe, de l'équipe, avec des règles bien définies et que chacun doit respecter. Il prend ses distances par rapport à l'adulte. ...



ACCUEILLIR DANS DES ESPACES DE LIBERTÉ ENCADRÉE

Accueillir un enfant de 6 à 11 ans, c'est permettre des ESPACES DE LIBERTÉ encadrée.

> DES ESPACES DE LIBERTÉ ENCADRÉE POUR S'ÉMANCIPER

« Je suis grand » pourrait être une phrase qui caractérise la demande des 6-11 ans. Pour autant, la nécessité d'un adulte garant de règles et organisant les espaces de responsabilité sont des éléments structurants d'objectifs éducatifs.

A ces âges, l'enfant se construira aussi par rapport au regard de l'autre et notamment de celui de l'éducateur. Poser un regard confiant sur sa capacité à exercer des responsabilités et donner la possibilité d'acquiescer des moments de liberté sont autant de leviers pour l'accompagner dans son développement.

Organiser ces espaces, c'est pouvoir lui signifier qu'il est « capable de ». Par exemple, disposer d'un espace où un groupe d'enfants pourra aller en autonomie (pour jouer, pour lire...) sera un moyen de lui proposer ce contrat de confiance. Au préalable, l'animateur aura construit les règles avec le collectif et assurera une supervision discrète.

De même, autoriser l'enfant à s'émanciper du regard direct de l'adulte lui permettra de construire sa sociabilité, sa singularité dans ses relations avec ses pairs.

> DES ESPACES DE LIBERTÉ IMPULSÉS PAR DES OBJECTIFS AFFIRMÉS

Cette liberté se met aussi en œuvre dans la place que l'enfant pourra prendre au cours des activités. Proposer un programme d'activités, participer à la construction d'un projet collectif et participer à l'évaluation seront autant d'espaces d'expression où il sera considéré en tant que personne portant un avis valable.

Cette liberté ne peut s'établir que si elle est portée par les orientations des projets éducatifs et pédagogiques de l'accueil de loisirs. En ce sens, amener l'enfant à s'émanciper relève d'une démarche globale où l'équipe, en fonction des publics, conçoit des démarches pédagogiques progressives et dispose de temps de concertation pour les re-questionner.

> S'ÉMANCIPER POUR PRÉPARER L'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE

Pour être force de proposition, pour oser exprimer un avis et l'argumenter, pour oser parler en public, l'enfant doit avoir confiance en lui, avoir la capacité de verbaliser ses émotions, avoir des soutiens pour gérer son stress. Par ailleurs, participer à un projet ou vivre un temps en dehors du regard de l'adulte sont, pour la majorité des enfants, des positions peu expérimentées. Pour l'ensemble de ces raisons, les mises en situation d'autonomie et de participation ont intérêt à suivre une progressivité en fonction de l'âge des enfants. Cela relève d'une culture d'équipe, d'une professionnalité affirmée et de moyens alloués au service du développement de l'enfant et de ses compétences mobilisables pour son insertion dans la vie active.

Entre 12 et 14 ans... C'est le début de la période pubertaire. En phase pré-pubère, il grandit vite et grossit peu. Les organes génitaux se développent. En phase de puberté, la croissance ralentit un peu. Chez les garçons, la voix mue. Chez les filles, c'est l'apparition des règles. L'enfant développe des capacités logiques et de l'esprit critique. L'influence des émotions devient prépondérante. Il s'éloigne des valeurs familiales et recherche un modèle d'adulte pour se construire. Il est en réaction par rapport à l'autorité. Il a besoin de s'affirmer. C'est une période de transition entre le monde de l'enfance et l'adolescence : premiers pas vers l'autonomie.

Instaurer des rituels sur le lieu d'accueil

Les rituels permettent de rythmer la journée du jeune enfant, qui n'a pas encore la notion de temps. Ce sont des actions régulières annonçant les différentes activités à venir. Des habitudes à ne pas négliger, bénéfiques à son propre développement et son bien-être au sein d'un groupe.

Un besoin de repères

Le rituel est une action répétée dans le temps et dans l'espace. Le tout-petit est « un statisticien en herbe », considère Héloïse Junier, psychologue en crèche, formatrice petite enfance et auteur du « Guide pratique pour les pros de la petite enfance. « Depuis sa naissance et à longueur de journée explique-t-elle, le cerveau du bébé fait des probabilités, des hypothèses pour mieux comprendre son environnement, les relations de cause à effet et ce qui va se passer juste après ». En effet, l'enfant n'aime pas l'imprévisible. Tous les rituels mis en place servent à jalonner son quotidien et à prévenir tout inattendu. « Ces rituels, qui répondent directement aux besoins de redondance du cerveau de l'enfant, sont donc d'une importance capitale pour leur bien-être ! souligne la psychologue. D'autant plus qu'à ces jeunes âges, les enfants n'ont pas la notion du temps. Ils ne peuvent donc pas s'y référer pour mieux anticiper et ordonner leurs journées ».

Quand surprise rime avec insécurité

Toute action nouvelle ou surprise risque de mettre le tout-petit « dans une position d'insécurité » précise Héloïse Junier. Les actions ritualisées vont lui permettre d'anticiper l'étape suivante pour limiter son stress, développer « cette capacité à prévoir », essentielle pour lui donner l'impression de mieux contrôler son environnement et mettre un peu d'ordre dans son quotidien. Ces habitudes sont à instaurer dès la naissance. Au sien de la structure et de son groupe, le rituel va amener tous les individus du groupe vers l'activité de manière plus paisible. L'enfant, sans ses parents et en groupe, est vulnérable. Les habitudes construites dans l'établissement vont le rassurer et limiter les situations anxiogènes.

« Même adultes, nous sommes très ritualisés », rappelle-t-elle. Par exemple, se laver les dents avant d'aller se coucher. « Ces rituels sont profitables à notre bien-être tout au long de notre vie. Le cerveau humain, qu'il soit petit ou grand,

adore la redondance et les situations connues. Moi-même, je ne me sens pas très confortable quand je fais face à un imprévu ! Pas vous ? »

Rendre les enfants acteurs de l'organisation

Au-delà du développement personnel de l'enfant, les rituels sont d'une aide considérable pour le groupe. D'abord, parce que « les enfants ont besoin d'ordre pour comprendre ce qui se passe autour d'eux ». Ce sont aussi des éléments essentiels à leur sécurité. Les accueils collectifs sont une extension de la maison, une véritable partie de leur vie. « Ils sont dans un endroit connu où ils peuvent vaquer librement à leurs occupations, ». Mais tout comme nous, adultes, avons des repères dans notre lieu de vie, les enfants remarquent si quelque chose a bougé dans leur salle, et il va falloir le remettre à sa place. Or pour tout changement, le rituel est également une étape importante « sinon cela veut dire que leur environnement peut changer sans qu'eux en soient acteurs ». Ainsi lors du passage des enfants d'un groupe à l'autre, des repères au sein du groupe vont être progressivement amenés : par eux, et avec leur accord, pour définir la future place des choses.

Ainsi le rituel, en plus de rythmer la journée de l'enfant, va permettre de délimiter son environnement. Il peut y vivre de manière indépendante. Cela permet au groupe d'être serein, tout comme les professionnels qui l'encadrent.

a) Besoin de sécurité physique

- ✘ Être vigilant à tout moment de la journée, notamment en prenant soin de ne pas mettre à disposition du matériel dangereux, respecter les normes des jeux ...
- ✘ Respecter les normes d'hygiène.
- ✘ Protection contre les mauvais traitements : contacter après concertation avec la direction le 119.

b) Besoin de sécurité morale

- ✘ Veiller à l'intégration de chacun au sein du groupe.
- ✘ Être à l'écoute de ses craintes et angoisses.
- ✘ Être un exemple auquel les enfants peuvent s'identifier.
- ✘ Informer la direction en cas de comportement inquiétant qui contactera au besoin les services d'aide compétents.
- ✘ La CRIP 37 - Un enfant est en danger ou risque de l'être si sa santé, sa sécurité, sa moralité ou son développement physique, affectif, intellectuel et social sont compromis. Toute personne, particulier ou professionnel, témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être peut faire un signalement. la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du Conseil départemental au 02 47 31 43 30 en demandant la crip37.

c) Besoin de repos

Art 31 CIDE : « l'enfant a droit au repos et aux loisirs »

- ✘ Permettre à ceux qui le souhaitent de disposer de temps de repos.
- ✘ Aménager dans chaque salle des coins calmes.
- ✘ Aménager le planning de manière à permettre aux enfants de faire une vraie sieste ou un temps calme reposant. Varier les rythmes des activités.
- ✘ En aucun cas les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect des besoins des enfants. C'est aux animateurs qu'il convient de s'adapter à chaque enfant, et non l'inverse !

2. Les ambitions du PEDT et objectifs

Ambition 1 : Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie de la ville et leur donner le pouvoir d'agir

- **Objectif 1 : « Accompagner et encourager l'enfant à être acteur de son temps de loisirs en lui permettant de faire des choix et en l'invitant à participer aux décisions collectives »**

Il s'agit de guider et soutenir l'enfant dans la prise de responsabilité et l'initiative de ses activités de loisirs. En lui offrant des activités variées et adaptées à son âge qu'il peut choisir, en respectant son rythme et ses besoins, on l'encourage à s'impliquer activement dans l'organisation de son temps libre.

Par ailleurs, en l'invitant à participer aux décisions collectives, on lui donne l'opportunité de développer son autonomie, son esprit critique et son sens de la collaboration, tout en respectant ses intérêts et ses envies. Cela contribue à son épanouissement personnel et à l'apprentissage de la vie en collectivité

Ambition 1. Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie de la ville et leur donner le pouvoir d'agir			
T. d'âge	Objectifs G.	Objectifs opérationnels	Actions
-6 ans	Renforcer la connaissance de son environnement proche	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'enfant de se situer dans l'espace Valoriser le temps du repas Savoir se repérer du centre jusqu'à l'école Connaitre les différentes écoles des camarades 	<p>Affichage porte-manteaux+ affichage délimité des espaces + visite guidée</p> <p>Affichage et lecture du menu + pictogrammes chronologiques (porte-manteaux, toilette, lavage de mains, salutations équipe de la cantine, installation en salle).</p> <p>Mettre en place un jeu avec des flèches de couleurs afin que les enfants trouvent le bon chemin jusqu'à la cantine de l'école maternelle</p> <p>Affichage des différentes écoles maternelles (abeilles, Mirabeau, Anatole.F) avec les photos des enfants</p>
	Appréhender l'apprentissage de la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le vivre ensemble Développer l'entraide et la cohésion Permettre à l'enfant de devenir autonome dans son espace 	<p>Tableau de « tâches » (qui fait quoi)</p> <p>Jeux collectif de coopération</p> <p>Mise en place de réunion d'enfants (la météo du jour sur l'humeur)</p> <p>Création d'affichage avec la participation active des enfants</p>
+ 6ans	S'initier à la participation active	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans les choix d'activités et collaboration dans la vie quotidienne Consulter l'enfant dans son individualité et dans le collectif Responsabiliser l'enfant dans sa prise de décision 	<p>Conseil d'enfant sous forme associative</p> <p>Goûter débat</p> <p>Tableaux de « tâches »</p> <p>Offrir plusieurs options d'activités</p> <p>Mettre en place des moments dans la journée permettant à l'enfant de s'exprimer librement</p> <p>Mettre en place des boites à idées</p> <p>Permettre à l'enfant de s'inscrire dans un projet de long terme</p> <p>Formule « stages » pour les vacances, accompagner les enfants dans leur choix et s'assurer que celui-ci est assumé</p>
	Renforcer la participation à des projets concrets	<ul style="list-style-type: none"> Consolider la participation des enfants au déroulement de la journée Renforcer l'autonomie dans les règles 	<p>Entrer en contact avec des partenaires sportifs</p> <p>Ouvrir une guinguette éphémère au parc Mirabeau</p> <p>Choisir le menu avec un budget</p> <p>Construire une journée par période avec les enfants</p> <p>Permettre aux enfants de demander du matériel et des jeux ou jouet selon un budget</p> <p>Concevoir des règles avec les enfants</p> <p>Créer des pictogrammes</p> <p>Règles de sécurité</p> <p>Accord selon degré de confiance (échelle de confiance)</p>

Ambition 2 : Consolider les parcours éducatifs pour les enfants et les jeunes

- **Objectif 2.** « Renforcer la cohérence et la continuité des parcours éducatifs afin de favoriser la réussite et l'épanouissement de l'enfant ».

L'objectif est de garantir une cohérence et une continuité dans les parcours éducatifs de l'enfant pour soutenir sa réussite et son épanouissement. En assurant une harmonie entre les différents acteurs éducatifs et les étapes de son parcours, on favorise un environnement stable et structurant.

Cela permet à l'enfant de développer pleinement ses compétences, de renforcer sa confiance en lui et de s'adapter sereinement aux transitions tout au long de son parcours éducatif.

Ambition 2. Consolider les parcours éducatifs pour les enfants et les jeunes			
T. d'âge	Objectifs G.	Objectifs opérationnels	Actions
-6 ans	Veillez à une rentrée progressive qui respecte l'individualité des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Donner les moyens à l'enfant d'exprimer ses émotions • Permettre à l'enfant de se situer dans l'espace et dans le temps • Accompagner l'enfant à se sentir intégrer dans le groupe 	<p>Affichage tableau des émotions Laisser un temps à l'enfant de s'exprimer en arrivant le matin ou plus tard dans la journée</p> <p>Affichage frise chronologique de la journée Créer des espaces facilement repérables Avoir des rituels tout au long de la journée Activité d'aménagement, décoration des espaces de la structure</p> <p>Photo des portes manteaux Photo de mon groupe Affichage des anniversaires Responsabiliser les enfants sur la vie de l'accueil</p>
-/+6 ans	Encourager les liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la coopération et le partage • Favoriser les liens dès le plus jeune âge et ouvert vers l'extérieur 	<p>Aller à la crèche de notre quartier et les faire venir au centre de loisirs Aller vers des accueils jeunes de la ville Création de moments conviviaux avec les familles</p> <p>Mettre en place des temps d'échange avec les autres groupes d'âges Les plus grand organise une journée pour les plus petits Organiser des intercentres Mettre en place des projets avec des crèches du quartier Contacter et visiter des espaces jeunes pour les plus grands</p>
+ 6 ans	Structurer en enrichir le parcours éducatif de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de s'exprimer et que sa parole ait un impact dans sa journée d'ALSH, créer des conseils d'enfants • Offrir la possibilité aux enfants d'exercer des nouvelles pratiques 	<p>Opérer un suivi plus poussé des conseils d'enfants (bilan avec la direction) Créer des outils d'expressions adaptés à chacun et aménager le temps de la journée pour libérer la parole de l'enfant Mettre en place des rituels Libérer du temps pour échanger avec les enfants</p> <p>Découvrir les centre d'intérêt des enfants Trouver des activités innovantes Faire un forum d'enfant (avec des enfants qui propose des ateliers eux-mêmes) Valoriser les compétences extrascolaires</p>

Ambition 3 : Intégrer les enfants dans l'espace public qu'il soit naturel ou urbain.

- **Objectif 3.** « Sensibiliser et encourager les enfants à s'approprier leur environnement sous toutes ses formes »

Il s'agit d'éveiller la curiosité des enfants et de les encourager à explorer, comprendre, leur environnement et s'impliquer quel que soit le domaine : naturel, culturel, social et matériel. En les sensibilisant à leur impact sur leur milieu et en valorisant leur rôle, il s'agit de les accompagner vers un comportement et une attitude responsable. Cela leur permet de mieux connaître leur cadre de vie, de s'y engager activement, et d'acquérir des compétences nécessaires pour contribuer à sa préservation et son amélioration.

Ambition 3. Intégrer les enfants dans l'espace public qu'il soit naturel ou urbain			
T. d'âge	Objectifs G.	Objectifs opérationnels	Actions
-6 ans	Se familiariser avec son environnement et agir	S'approprier sa salle et le centre de loisirs, agir sur l'organisation, les aménagements et l'organisation des activités Savoir se repérer dans l'espace proche	Visiter les locaux en début d'année Décorer son centre Créer avec les enfants une signalétique pour se repérer Faire des sorties dans la ville et connaître sa ville (Musée, parc, cinéma studio...) Connaître le trajet pour aller à la cantine Recenser et connaître les partenaires aux alentours
-/+6 ans	Valoriser le respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une attitude responsable, connaître les enjeux • Lutter contre le gaspillage • Offrir un accueil de Loisirs respectueux et tourné vers le futur 	Mise en place du tri des déchets Jeux autour du tri des déchets, du gaspillage alimentaire... Participation à l'opération cleanwalk de de la ville Activités à partir d'objets recyclés, sensibilisation à la consommation responsable (alimentaire, énergie...) et à l'impact sur notre environnement, la santé Aller à la rencontre des artisans locaux Activités autour de la nature, sorties Cour du centre de loisirs fleurie Utilisation des transports en commun Affichage éco-gestes Responsabiliser les enfants sur le respect des jeux, du matériel...)
+ 6 ans	S'approprier l'espace public par la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants au patrimoine de la ville • Redynamiser des espaces oubliés via l'art • Permettre l'ouverture de l'accueil vers l'extérieur 	Mettre en place des sorties culturelles, des jeux immersifs dans la ville Découverte de la mairie à travers une visite organisée Faire appel au service des archives pour approfondir ses connaissances Collaborer avec des professionnels artistiques en lien avec la région Street art, jardin partagés « Débat dans les rues » Connaître son quartier Mise en place de rencontres inter-centre avec des enfants des quartiers de la ville

3. Objectifs pédagogiques complémentaires

a) Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie

Une des plus grandes aspirations des enfants est de grandir, de devenir adulte, dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle s'acquiert au fur et à mesure, chacun à son rythme, selon son expérience. L'autonomie est la capacité à répondre à ses besoins et envies en fonction de la réalité.

➤ Mettre en place un environnement, une organisation permettant le développement de l'autonomie de chaque enfant.

Le rôle de l'animateur est d'accompagner l'enfant dans cette conquête de l'autonomie en créant un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Pour cela, les animateurs doivent observer, être attentifs pour repérer où se situe chaque enfant et être patient pour **ne pas faire à leur place**.

Les objectifs vont donc s'adapter à l'âge des enfants et à leurs capacités et vont moduler l'importance de la présence de l'animateur.

❖ **Permettre à chaque enfant de se construire des repères.**

Nous verrons que dans chaque temps d'animation, la notion d'autonomie est présente. Notre travail d'animateur consiste à mettre en place des actions pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.

Les animateurs doivent veiller à ce que **tous les enfants sachent repérer l'équipe d'animation, situer l'ensemble des salles d'animation, les toilettes**... Imaginer une visite du centre pour les nouveaux semble important. **Chez les élémentaires, les enfants qui connaissent bien le centre peuvent le faire découvrir aux nouveaux.**

❖ **Associer les enfants à l'aménagement des locaux** et leur permettre ainsi de s'approprier les lieux.

- Mettre en place des ateliers permanents où les enfants pourront trouver leurs repères.
- **Instaurer des ateliers en autogestion.**
- Aménagement d'une bibliothèque/Ludothèque. (PAR EXEMPLE)

Une photo des animateurs sera accrochée à l'entrée de chaque salle pour permettre aux enfants et aux familles **d'identifier les animateurs** du centre et/ou du groupe de leur enfant.

Afin de répondre à ces objectifs, l'ensemble de l'équipe doit travailler sur l'organisation et l'aménagement de l'espace.

❖ **Les temps d'accueil :**

Ils sont des temps d'animation à part entière et sont d'ailleurs très importants car ils sont les premiers de la journée. Les enfants tout comme les parents se forgent aussi une opinion sur ces temps-là, étant donné, qu'ils sont ceux pendant lesquels ils arrivent. Ainsi, ils doivent être prévus et aménagés de manière rassurante. Éventuellement par petits « coins » (dînette, garage, poupées...), voire dessins, constructions...

Le mobilier doit être à leur hauteur et le matériel autant que possible à leur disposition. La salle du temps d'accueil peut être préparée la veille lors des vacances. L'animateur doit profiter de ce moment pour permettre aux parents d'entrer dans la salle afin de partager du temps au « cœur même de l'action »)

❖ L'hygiène :

À tout moment, il s'agit d'être extrêmement vigilant.

Le lavage des mains peut être mis en scène de manière ludique, autour de jeux, chansons, mimes, petit train... Les enfants de maternels doivent toujours être accompagnés, je rappelle l'importance de notre rôle éducatif sur cet aspect. Notre rôle est d'accompagner les enfants dans un objectif d'acquisition d'une autonomie efficace.

Faire cependant très attention à l'intimité des enfants, tout en étant vigilant à un minimum d'hygiène.

Pour les Élémentaires, la vigilance doit être redoublée, car bon nombre de « grands » ne se lavent pas les mains avant d'aller déjeuner !!! Et les animateurs doivent bien sur montrer l'exemple. Notre rôle est essentiel, il est donc nécessaire de faire des rappels réguliers des consignes.

Et puis certains enfants ont tendance à prendre cet espace comme une cour de récréation dont vous devez être vigilant à l'utilisation et à fréquence de celui-ci. Attention aux débordements.

❖ Les repas et les goûters :

L'animateur doit veiller à ce que ces temps se déroulent au maximum dans le calme. Il doit également veiller à l'autonomie de chacun (ceux qui le peuvent doivent se servir seuls...) et être extrêmement attentif aux régimes alimentaires, voire allergies de chacun. Les temps de repas sont aussi des temps d'animation. Ainsi, ils peuvent faire l'objet d'animation préparée comme un repas « comme au restaurant », « un repas à l'envers » etc...

❖ Vêtements et effets personnels :

L'attention portée aux affaires des enfants est très importante car c'est un lien considérable avec les familles ; c'est un signe d'attention à l'enfant lui-même. C'est pourquoi, l'ensemble des animateurs doit y être très vigilant et doit, de manière systématique, accompagner les familles quand elles vont récupérer les affaires de leurs enfants et s'assurer qu'elles ont tout. Une famille ne doit jamais chercher seule.

Les porte-manteaux des enfants doivent être personnalisés de quelque manière que ce soit afin que chaque enfant se retrouve au sein de l'accueil de loisirs perçu comme une personne individuelle au milieu du « groupe ».

Les vêtements doivent être adaptés au temps qu'il fait. Les animateurs inciteront les enfants à ranger leurs propres affaires, y compris les tous petits avec leurs doudous par exemple.

Lors d'une sortie, les animateurs devront vérifier que rien ne reste sur les lieux.

Dans la mesure du possible, tous les vêtements devraient être marqués au nom de l'enfant.

❖ Le matériel et le rangement :

Pour que le rangement devienne quelque chose de naturel, il doit également être envisagé de manière ludique. En effet, des dessins indicatifs, de signalisation, peuvent être créés avec les enfants. Les enfants devront toujours avoir accès au matériel fongible pour dessiner, découper, jouer... Chaque salle disposera d'un matériel minimum.

Chaque activité doit obligatoirement se terminer par son rangement. Aucune autre ne pourra être mise en place avant le rangement de la précédente ; quitte à organiser des concours de rapidité et d'efficacité...

b) Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs

Lui permettre de pouvoir s'exprimer librement au sein du groupe et **prendre en considération ses choix**,

envies, craintes... Mise en place de forum d'idées pour recueillir les envies des enfants « sur les activités, sur les jeux, sur les sorties, sur les achats de jeux ou de livre »

Les plannings d'animation doivent prévoir plusieurs activités alternant sports, activités manuelles, culturelles, scientifiques, expression, découvertes... et s'adapter à la spontanéité des enfants.

- Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité face aux choix et envies des enfants.
- **Instaurer des temps libre ou l'enfant pourra s'autogérer.**
- Faire preuve de **flexibilité en fonction des besoins du groupe.**
- Pour permettre à l'enfant de créer et d'imaginer les animateurs proposerons des ateliers innovants.

c) Favoriser la socialisation et les sensibiliser à la citoyenneté.

❖ Permettre à chaque enfant de trouver sa place en conciliant l'accueil de groupe et les individualités.

Chaque enfant est un être à part entière avec son vécu, son caractère, ses habitudes, ses besoins... L'équipe doit donc veiller à adapter les accueils et activités en fonction des individus : elle doit prendre en compte l'âge, le rythme, les besoins et envies des enfants.

Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.

Proposer des activités de coopération faisant appel à la solidarité et l'entraide entre les enfants

► Transmettre les valeurs de la vie en collectivité, notamment les notions de respect et de partage.

► Amener l'enfant à comprendre qu'il doit assumer ses choix.

A 3 ans, on découvre la vie en collectivité, alors qu'à cet âge l'individualité prime chez l'enfant. C'est pourquoi il convient dans le cadre de l'accueil de les immiscer progressivement dans cette vie et de les inciter à aller vers les autres.

1) Mise en place de groupes d'âges

➤ Répartition des enfants dans les salles :

Les enfants sont accueillis au 1^{ER} étage et au rez-de-chaussée du bâtiment. Divisées par groupes d'âge, les salles sont investies de la manière suivante :

Au rez-de-chaussée :

- ✗ Une salle d'accueil est attribuée aux enfants de 7 à 8 ans - SALLE BORADWAY
- ✗ Deux salles pour les enfants âgés de 8 à 9 ans - SALLE PREVERT & ARTISTES
- ✗ Une salle pour les enfants de 9 à 11 ans - SALLE PICASSO pour les temps d'accueil de 8h à 9h30/de 17h à 18h30. Ce groupe disposera d'une salle dans les locaux de l'école sur le reste de la journée avec une cour.

Au 1^{er} étage :

- Deux salles d'accueil pour les enfants de 3 à 4 ans
- Une salle d'accueil pour les enfants de 4 ans et +
- Une salle d'accueil pour les enfants de 5 ans et +
- Une salle d'accueil pour les enfants de 6-7 ans

Pour que les enfants s'approprient les salles et se sentent bien dans un espace confortable et accueillant, les salles devront vivre en fonction des projets d'animations mis en place.

➤ **Intérêt pour les enfants :**

- Permettre aux enfants d'avoir des repères et de s'approprier les espaces adaptés à leur âge.
- Repérer plus facilement les animateurs référents.
- Cet accueil étant cohérent avec le système scolaire, il permet aux enfants nouvellement arrivés de se situer rapidement au sein d'un groupe.

➤ **Intérêt pour les familles :** C'est un fonctionnement rassurant. Ils sont informés plus précisément sur la journée de leur enfant et les animateurs référents deviennent des interlocuteurs privilégiés à qui ils nomment les infos spécifiques concernant leur enfant (bien être, mal être, petits maux, traitements...)

➤ **Intérêt pour l'équipe d'animation :** Permet de mieux connaître les enfants et leur famille et de répondre au plus près aux besoins des enfants en termes d'aménagement des espaces et des propositions d'activités.

Cette répartition en groupe d'âge ne doit pas être synonyme de cloisonnement. Les différences étant aussi des richesses, des passerelles et des temps de rencontres seront envisagées.

2) Optimiser les temps d'accueils :

C'est un moment clé de la journée. Chaque enfant peut s'inscrire dans le groupe à son rythme : certains enfants arrivent en pleine forme prêt à se lancer dans des jeux collectifs, d'autres, encore endormis, ont besoin de se retrouver au calme afin de finir de s'éveiller tranquillement.

3) Mettre en place des activités adaptées :

Les animations que nous proposons sont nos moyens d'atteindre nos objectifs !

- **Permettre à tous les enfants de trouver leur place au sein de l'ALSH en favorisant leur intégration.**

➤ **Au niveau de l'enfant :** Cela permet de favoriser le processus d'intégration, d'offrir à cet enfant un espace différent de découvertes, de socialisation.

➤ **Au niveau des enfants :**

Cela leur permet d'être en contact avec les enfants aux abords différents mais qui s'avèrent avoir un bon nombre de points communs et de dissiper les peurs et à priori.

➤ **Au niveau de l'équipe :** L'animateur devient alors un médiateur entre cet enfant et les personnes extérieures (enfants, familles...). Il doit mettre des mots pour traduire le comportement de l'enfant présentant un handicap ou tout simplement « une différence » afin d'expliquer, de rassurer, et de contribuer à favoriser les relations.

- **Sensibiliser les enfants à la citoyenneté.**

Nous avons comme visée d'aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. Nous pensons que l'apprentissage de la citoyenneté passe par " Le faire ensemble ", la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

Implication et concertation - Création d'un Conseil d'enfants

Le conseil est un moyen important de faire découvrir les bases de fonctionnement d'une société avec : la prise et le respect du temps de parole, l'écoute et le respect des propos et avis des autres, le vote, le choix par la majorité...

- Le Conseil d'enfants : Qu'est-ce que c'est ?

C'est un temps de parole structuré : il permet à chacun de s'exprimer, d'évoquer ses opinions, remarques, envies, et de faire naître des projets. L'animateur est garant du fonctionnement du Conseil et apporte une aide logistique aux enfants dans la mise en place de leurs projets. Il est aussi source de propositions.

- Implication et concertation - Points abordés lors du conseil d'enfants :

- La vie quotidienne (élaboration de la « Charte de Vie » comprenant les droits et les devoirs de tous, le déroulement de la journée...)
- Les envies des enfants et la naissance de nouveaux projets.
- Les projets d'animations proposés par les animateurs.
- Questions diverses, interrogations...

Les ordres du jour sont proposés par les animateurs et différents selon les groupes. Les enfants sont amenés à y ajouter d'autres points qu'ils souhaitent voir abordés. Les animateurs devront les solliciter pendant la journée sur l'ordre du jour. Chaque remarque ou questionnement qu'ils pourront exprimer auprès des animateurs pourra y être ajouté. L'ordre du jour sera affiché par groupe sur un grand panneau.

- Mise en place du conseil :

Chaque groupe s'installe dans sa salle aménagée de tables et de chaises ou chacun à sa place. Le Conseil d'enfant pourra avoir lieu autant de fois qu'il sera jugé nécessaire, soit par les enfants, soit par les animateurs.

- Déroulement :

- Dans un premier temps selon le groupe d'âge, l'animateur demande aux enfants de désigner un ou deux « porte-parole » du conseil d'enfant.

Un animateur énonce l'ordre du jour et les enfants échangent sur les différents points.

- Les deux « porte-parole » vont voir le directeur pour valider ou non les décisions prises par le conseil d'enfant et ensemble, ils rédigent la feuille du compte-rendu qui sera immédiatement affichée sur le panneau du conseil d'enfant.
- Les enfants, accompagnés d'un animateur feront enfin les démarches nécessaires pour répondre aux décisions prises pendant le conseil. Exemple : sortie piscine. Il faudra prévoir avec les enfants la réservation de la piscine, les accompagnateurs...

- Les animateurs peuvent aussi lors de cette instance :

- Instaurer un forum d'idée en images (livre).
- Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité face aux choix et envies des enfants
- Instaurer des temps libre ou l'enfant pourra s'autogérer.
- Faire preuve de flexibilité en fonctions des besoins du groupe.
- Respecter le choix de la non-activité et envisager des alternatives.
- Associer les enfants à l'aménagement des locaux et leur permettre ainsi de s'approprier les lieux.
- Mettre en place des ateliers permanents ou les enfants pourront trouver leurs repères.
- Instaurer des ateliers en autogestion.
- Aménagement d'une bibliothèque/Ludothèque.

Chaque délégué de chaque groupe aura au cours de chaque période un temps de concertation avec la directrice de l'accueil de loisirs pour discuter de ce qui se vit sur chaque groupe et prendre en compte les demandes particulières de chaque groupe. Un compte rendu sera réalisé par la directrice et transmis à chaque groupe.

- **La charte de vie/règles de vie/le vivre ensemble**

Elle définit les droits et devoirs de chacun dans l'accueil de loisirs. La « Charte » n'est pas immuable et elle doit être adaptée en fonction des réalités des enfants, de l'équipe, du centre ...

Elle peut être proposée sous forme de dessins pour les plus petits (et même pour les plus grands !!), sous forme de mimes ou d'affiches.

Il est indispensable qu'un visuel soit réalisé et affiché dans un endroit identifié par les enfants. Pour une approche efficace, il faudrait que cette affichage se situe à côté du lieu de rassemblement des enfants.

4) Mettre en place des activités adaptées :

a) Éveiller l'enfant au respect de lui-même et d'autrui

Cet objectif a pour but de favoriser au sein de l'accueil une mixité sociale et culturelle tout en instaurant un climat de respect et de tolérance. Il s'agit ici aussi de sensibiliser les enfants aux dangers du racisme ou de toutes formes de discrimination.

b) Favoriser les relations intergénérationnelles

Les relations intergénérationnelles sont en effet très importantes, qu'il s'agisse des plus petits (crèche) ou de nos aînés ! Cette partie fera l'objet d'un travail par la direction et l'équipe pour imaginer des passerelles tout cela pour répondre à l'ambition 2 du PEDT.

c) Développer les échanges culturels avec d'autres enfants

Favoriser l'échange réciproque des cultures entre les enfants, mais aussi en collaboration avec les familles.

➤ **Au niveau des enfants** : Reconnaître la culture d'origine de chaque jeune, lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres, et permettre à chacun de vivre sa culture, ses différences comme une richesse.

➤ **Au niveau de l'équipe d'animation** : promouvoir, au-delà du droit à la différence, le partage, l'ouverture, le multiculturel, la laïcité... pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir sans s'enfermer dans un particularisme qui soit culturel, social ou religieux.

d) Sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant

Nous nous engageons à respecter la convention internationale des droits de l'enfant. Nous envisageons de mettre en place un concours au sein de la structure pour que ce thème soit traité en lien avec la date anniversaire de cette convention. Un affichage dans chaque salle à destination des enfants, des familles est des professionnels a été mis en place pour promouvoir les droits des enfants. Ce thème très important fait partie de nos échanges en équipe et nous incitons les équipes à réfléchir leur projet en prenant en compte les articles de cette convention.

e) Développer les échanges avec les familles

Nous considérons que les parents sont nos partenaires et que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. Ils nous confient leur enfant et nous avons pour devoir de les rassurer, de leur expliquer le fonctionnement de l'accueil de loisirs et l'organisation de la journée. C'est pourquoi les parents sont conviés à une réunion d'information, la date de la réunion reste à être définie, pour présenter le fonctionnement de l'accueil, le projet d'animation des vacances d'été et répondre aux éventuelles questions.

- **Amener les familles à prendre une part active aux loisirs de leur enfant en s'associant aux activités de l'ALSH**

Plusieurs manifestations « familles » sont prévues sur une période de mercredis ou de vacances. Les équipes d'animation programmeront des petits déjeuners à thème, ou un goûter et une soirée « familles » permettant aux enfants de l'ALSH de présenter à leurs familles les créations en tout genre qu'ils ont pu réaliser au long de la période.

De plus, chaque famille pourra être sollicitée pour accompagner les enfants à la piscine, ou pour mettre en place un atelier de cuisine ou de technique manuelle particulière... Nous organiserons aussi des temps d'activités familiales, comme une activité collective sur une heure après un petit déjeuner par exemple.

- **Développer la communication auprès des familles**

Affichage des plannings, des menus, des sorties particulières et toute information concernant la vie de l'accueil de loisirs.

Et toutes formes de discussion avec les familles qu'elles soient formelles ou non.

- Invitation des familles aux différentes manifestations organisées par l'accueil de loisirs.

f) Ouvrir l'accueil de loisirs sur l'extérieur et respecter son environnement

L'accueil de loisirs, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. Notre objectif n'est pas « d'enfermer l'enfant dans un lieu », mais bien de lui :

- **Permettre d'avoir une attitude responsable envers la nature, respecter son environnement, comprendre les enjeux écologiques et protéger son environnement par des actes au quotidien**

L'éducation à l'environnement urbain devient essentielle où le milieu urbain, devient prépondérant. Devenir acteur dans son quartier, c'est se l'approprier, participer à sa transformation, c'est devenir citoyen. L'ouverture sur l'extérieur part de la découverte du corps et de ses capacités et potentialités puis elle s'étend à la découverte des autres, du quartier, de la ville...

Exemples possibles d'actions et activités :

- ▶ Envisager les activités proposées sous une approche écologique : Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et l'importance de son respect.
- ▶ Favoriser l'utilisation de matériel de récupération lors des activités manuelles
- ▶ Limiter le gaspillage à table
- ▶ Instaurer le tri-sélectif dans les salles d'activités
- ▶ Prévoir des sorties en milieu naturel (campagne, forêts, point d'eau...) et en profiter pour sensibiliser les enfants à l'écologie.

C. PROJET D'ANIMATION ET ACTIVITÉS

1) Projet d'animation

Thème de l'année des mercredis :

« **Devinettes, énigmes et histoires drôles** »

Une énigme est une assertion, une phrase ou une question possédant une signification cachée, et mise sous la forme d'une devinette à résoudre. Elles sont de deux types : les *énigmes* à proprement parler, qui sont des problèmes généralement exprimées dans un langage métaphorique ou allégorique requérant de l'ingéniosité et une réflexion prudente afin de trouver la solution, et les *conundra*, qui sont des questions appuyant leur effet sur un calembour dans la question ou la réponse.

La base de ressources pour les équipes sera autour de la collection BIOVIVA qui est une fabrication française - Association, déduction, réflexion... Les Jeux d'Énigmes sont idéals pour développer les connaissances et l'esprit de logique tout en enrichissant le vocabulaire des enfants sur des sujets spécifiques comme la science, les records de la nature, l'histoire de France ou bien encore le monde marin.

Les boîtes en notre possession :

- Mystères de la science
- Monde animal
- Sport
- Métiers
- Environnement
- Ville et pays
- Notre terre
- Les objets
- A table
- ...

Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles lors des ateliers parents-enfants.
- Développer les connaissances et l'esprit logique des enfants
- Apprendre en s'amusant
- Construire des malles pédagogiques à partir des animations vécues sur chaque période

Sur chaque période, les équipes devront sensibiliser les enfants à un sujet spécifique décidé en réunion de travail. L'énigme est le point de départ qui permettra aux équipes de susciter l'intérêt des enfants « connaissance, vocabulaire et esprit logique seront au programme ». Les équipes devront constituer à l'aide des enfants une boîte pédagogique en reprenant l'énigme travaillée sur la période. Cette boîte reprendra l'ensemble des activités réalisées pour résoudre l'énigme. L'idée étant de faire tourner cette boîte sur les autres groupes de l'accueil de loisirs.

Points incontournables sur chaque période pour les mercredis et sur chaque semaine pour les séjours de vacances :

- **Petit déjeuner** : 1 par semaine avec thème
- **Sortie** : 1 sortie culturelle ou de loisirs par semaine
- **Manif familles** : 1 par période - un atelier parents enfants, exposition des travaux réalisés par les enfants, vernissage, soirée jeux...
- **Fabulation-sensibilisation** : La période doit être envisagée avec la mise en place d'une fabulation/sensibilisation attractive

A. Mode d'emploi

OFFRIR DES ANIMATIONS DE QUALITÉ

Proposer des activités réfléchies

... originales ...

... bien présentées ...

... intégrées dans un projet d'animation ...

... cohérentes par rapport au projet pédagogique...

... qui répondent à un besoin ...

... et qui ont une finalité ...

Les équipes disposent de réunions pour réaliser leur projet d'animation que ce soit pour les mercredis ou bien pour les séjours de vacances.

Pour les mercredis, l'équipe se réunit chaque mardi de 14h15 à 16h15 le thème de ces réunions :

- Réunions pour préparer les projets d'animations
- Réunions à thème sur des sujets tel que le rythme des enfants, mise en place d'un temps fort, sur de l'analyse de la pratique...
- Réunions pour préparer les manifestations familles
- ETC.
-

Pour les séjours de vacances l'équipe dispose de 4.5h par semaine pour la préparation des projets d'animation pour les petites vacances et de 5h par semaine pour préparer les projets d'animations de la période estivale. Nous mettons en place une réunion sur chaque séjour pour discuter de l'organisation et du fonctionnement ou pour finaliser la manifestation famille de chaque semaine.

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe plusieurs activités et se déroule sur une période variable. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

Les animateurs devront remplir la fiche technique Projet d'animation pour faire "valider" leurs projets. Ils feront l'objet d'un suivi continu par la direction et en réunion.

Les « activités occupationnelles » ne sont pas à bannir mais à réfléchir en tant qu'étapes nécessaires à notre progression. Exemple : se rendre à la piscine est un projet spontané, nous savons que cela va faire plaisir. L'observation des attitudes et comportements nous permettra d'affiner ce projet et le cas échéant d'y apporter des évolutions adaptées aux vécus des enfants.

- ⇒ En d'autres termes, nous ne devons pas nous contenter de "caser" des activités sur un planning mais nous devons donner du sens à notre action.

Dans la construction d'un projet d'animation, il convient de réfléchir sur les points suivants :

LE TEMPS :

- La durée et les temps de préparation.
- La durée du projet (une journée, une semaine, une période...)
- L'échéancier.

LE LIEU :

- Le ou les lieux de déroulement du projet.
- Le lieu de repli en cas d'imprévu.

L'ORGANISATION :

Le projet d'animation intègre les moyens nécessaires à sa réussite : moyens humains, matériels, sensibilisation, Il est, donc, réfléchi en équipe et les tâches sont réparties et définies dans l'espace et dans le temps.

Devront être renseignés :

- L'intitulé du projet.
- Les animateurs concernés.
- Définition des rôles de chacun.
- A quels objectifs le projet répond.
- Adaptation au public concerné. (Âge des enfants)
- La sensibilisation (**Les enfants seront sensibilisés** à l'ensemble des projets d'animation : cela signifie que les animateurs doivent les intéresser, les intriguer, les impliquer...)
- Les activités prévues et leur contenu (consignes, rythme et déroulement)
- La finalité.
- Le matériel nécessaire.

Chaque activité est préparée. Le matériel ainsi que les détails nécessaires aux projets d'animation seront préparés à l'avance. L'installation et le rangement font partie intégrante de l'activité et se font avec la participation des enfants.

LA FINALITÉ :

- C'est l'aboutissant, le but, c'est ce à quoi on veut arriver.
- C'est ce que les enfants auront appris
- Éventuellement, ce qui sera (re)présenté à la fin du projet.

LES OBJECTIFS :

- Les objectifs généraux découlent de ceux du projet pédagogique et les précisent. Ex : la citoyenneté, le respect de l'environnement.
- Les objectifs opérationnels dirigent l'activité : ils sont techniques.
Ex : le groupe va fabriquer une poubelle jaune et savoir expliquer à quoi elle sert.
- Comment les atteindre ? (Les moyens humains, matériels et financiers.)

Le Projet d'Animation est conçu au maximum avec les enfants (dans la mesure du possible ; soit surtout d'une période de mercredis à l'autre) et est communiqué à l'ensemble du groupe lors des conseils et, en fonction de sa nature, aux familles.

En proposant des activités aux enfants, **les animateurs respecteront leur rythme.** Les animations proposées sont variées et touchent plusieurs domaines par jour (activités sportives, culturelles, artistiques...) Attention à la fatigue. Il faut également veiller à bien respecter l'alternance activités, temps calme.

2) Les activités :

L'accueil de loisirs de Mirabeau est un espace où les enfants peuvent s'amuser, se divertir et développer de nouvelles compétences. Les animations proposées dans ce centre jouent donc un rôle essentiel dans l'épanouissement des enfants. En offrant une grande variété d'animations ludiques et éducatives, l'accueil de loisirs permet aux enfants de découvrir de nouvelles passions, d'explorer leur créativité et de développer des compétences sociales.

Rédaction de fiches d'activité : Elles renseignent la nature de l'activité, son objectif, le moment, lieu, les bénéfices pour l'enfant... Elles se rédigent lors de la préparation du Projet d'Animation. Si un animateur est absent, n'importe qui doit pouvoir mettre en place l'activité. Quand il s'agit de grand jeu, on rédige une fiche d'activité à part détaillant de manière très claire toutes les phases du jeu en répondant aux questions : quoi, qui, où, quand, comment, avec qui...

1. Les activités physiques

Les activités physiques constituent une part essentielle des animations au sein de l'accueil de loisirs. Elles offrent aux enfants l'opportunité de bouger, de développer leur motricité et d'améliorer leur condition physique. Que ce soit à travers des jeux de ballon ou des activités individuelles, les animations sportives encouragent l'esprit d'équipe, la coopération et la compétition amicale. Elles permettent également aux enfants de prendre conscience de leur corps et de développer des habitudes de vie saine.

2. Les animations créatives et artistiques

Les animations créatives et artistiques au sein de l'accueil de loisirs offrent aux enfants la possibilité d'exprimer leur créativité et de développer leur sens artistique. Ces activités stimulent l'imagination, favorisent la confiance en soi et encouragent la pensée divergente.

Exemples d'animations :

- **Dessin et peinture** : Ces types d'animations permettent aux enfants d'explorer leur côté artistique en utilisant différentes techniques de dessin et de peinture. Ils pourront créer des œuvres d'art uniques en utilisant des crayons, des pastels, des aquarelles ou des peintures acryliques. Des ateliers sur la composition, les couleurs et les différentes textures pourront également être proposés.
- **Sculpture et poterie** : les enfants découvriront l'art de la sculpture et de la poterie en travaillant avec de l'argile et d'autres matériaux. Ils pourront ainsi apprendre les techniques de modelage, de façonnage et de finition. Dans la mesure du possible, nous pouvons imaginer des interventions d'artistes locaux pour partager leurs connaissances et leur expertise.

3. Les activités culturelles et éducatives

Les activités culturelles et éducatives proposées au sein de l'accueil de loisirs permettent aux enfants d'élargir leurs horizons et de découvrir de nouvelles connaissances.

Exemples d'animations :

- **Danse** : nous avons la chance de disposer d'une salle de danse, les enfants pourront explorer différents styles de danse tels que le hip-hop, la danse contemporaine ou les danses traditionnelles. Dans la mesure du possible, nous pouvons imaginer des interventions par des professionnels locaux pour partager leurs connaissances et savoir-faire.
- **Théâtre** : cette animation permettra aux enfants de s'initier aux arts de la scène et à l'improvisation théâtrale. Vous pouvez organiser des jeux de rôles et des mini pièces de théâtre, les enfants développeront leur créativité, amélioreront leur éloquence et leur confiance en public.
- **Musique** : ils pourront explorer différents genres musicaux, composer leurs propres chansons et participer à des performances musicales.
- **Cuisine** : l'animation cuisine permet aux enfants de découvrir le plaisir de la préparation culinaire. En apprenant à préparer des recettes simples et saines et à connaître les ingrédients, ils développeront leurs compétences en matière de cuisine. Différents ateliers peuvent être mis en place : pâtisserie, cuisine internationale...
- **Science et expériences** : les enfants pourront s'immerger dans le monde de la science et de l'expérimentation. Ils pourront réaliser des expériences ludiques et éducatives, telles que la création de volcan en éruption, l'observation des étoiles ...

4. Les jeux de société et activités intellectuelles

Les jeux de société et les activités intellectuelles sont une partie importante des animations au sein de l'accueil de loisirs. Ces activités encouragent la réflexion stratégique, la résolution de problèmes et la coopération. Les enfants peuvent participer à des jeux de société classiques, des énigmes, des puzzles ou des compétitions de mots croisés. En jouant à des jeux de société, les enfants apprennent également à respecter les règles, à prendre des décisions et à interagir de manière constructive avec les autres participants.

Exemples d'animations :

- **Jeux de société** : les parties de jeux de société classiques tels que le Monopoly, le Scrabble et le Puissance 4 permettent aux enfants de développer leur capacité à prendre des décisions, à planifier des stratégies et à gérer leurs ressources.
- **Énigmes et puzzles** : ils peuvent être basés sur des casse-tête mathématiques, des séries de chiffres, des énigmes visuelles ou des énigmes de logique. La résolution de ces énigmes permet aux enfants de développer des compétences en résolution de problèmes, de renforcer leur concentration et leur persévérance, tout en encourageant la collaboration lorsqu'ils travaillent en équipe pour trouver des solutions.

- **Compétitions de mots croisés** : les compétitions de mots croisés sont une activité ludique et éducative qui met à l'épreuve les compétences linguistiques et la capacité des enfants à trouver des mots en utilisant des indices.

B. **Évaluation du projet d'animation** :

L'évaluation du Projet d'Animation oriente les projets futurs.

Auprès des enfants

Les avis, opinions, ressentis... devront être récoltés sur l'instant, de manière informelle. Des réunions d'enfants seront mises en place sur chaque groupe afin de cibler leurs attentes et leur niveau de satisfaction quant aux activités proposées et plus généralement sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Ces réunions d'enfants peuvent être formelles ou informelles, faisant l'objet d'un moment précis de la journée ou non. Un affichage spécial pourra être mis en place afin de permettre un bilan de journée plus constructif.

L'équipe proposera aux enfants des techniques différentes pour recueillir leurs ressentis, leurs avis sur les projets vécus.

Exemple :

- La méthode du smiley
- La méthode du thermomètre
- La méthode du pousse
- La méthode de la boîte aux lettres
- Méthode en fonction du thème :

(en exemple : projet autour des dinosaures, **dinosaure vert** 😊 a bien aimé le projet **dinosaure rouge** 😞 n'a pas apprécié le projet)

Un cahier de liaison sera mis en place sur chaque groupe pour que chaque situation soit suivie de près par la direction

UNE PARTIE POUR LA TRANSMISSION ➡ LA FAMILLE-LES PARENTS

- Départ anticipé
- informations pour le jour suivant ou le mercredi suivant
- questions ou remarques des familles
- Observations des familles sur la vie du centre, les activités...

UNE PARTIE POUR LA TRANSMISSION ➡ LES ENFANTS, LE GROUPE, LES EQUIPES...

- 3 MOTS POUR Définir la journée
- retour des enfants/bilan journée
- demandes particulières des enfants
- des besoins matériels
- besoin d'un mot pour les familles
- situations d'enfants difficiles
- incidents de la journée...ETC

Auprès des familles

Malgré la présence de tableaux d'affichage précis, une attention toute particulière sera porte à la communication orale avec les familles.

Les animateurs veilleront ainsi à se tenir à la disposition des parents et relateront les avis recensés à l'équipe de direction lors des réunions d'équipe.

Sur chaque période nous réalisons la gazette énigme « ce qui remplace le focus mercredis » ce document aura la même fonction, ce qui change c'est uniquement le format. Ce document permet de visualiser ce qui a été fait sur la période et ce que les enfants ont préféré faire durant celle-ci. Ce document est affiché devant les salles d'activités de chaque groupe mais aussi dans le couloir du centre où chaque parent peut retrouver la frise des différents séjours. Cette frise permet des come-back avec leur enfant sur ce qui s'est passé à l'accueil de loisirs.

Auprès de l'équipe

- De manière informelle plusieurs fois par jour, dès qu'il y a un besoin.
- Chaque binôme est libre de choisir ses outils d'évaluation.
- Plusieurs temps de réunions seront organisés afin d'établir un suivi des projets d'animation et de modifier si nécessaire le fonctionnement mis en place. Un bilan global du projet d'animation aura lieu à la fin du séjour à l'écrit sur une trame définie par la direction.

C. Évaluation du projet pédagogique

Contexte

Évaluer le projet pédagogique, c'est prendre du recul sur l'organisation et le fonctionnement quotidien de sa structure, mais aussi prendre de la hauteur pour jauger de l'atteinte des objectifs visés, des moyens alloués et de la réelle adéquation au projet éducatif de l'organisation. C'est une démarche à part entière et une démarche à conduire quand le projet pédagogique a été mis en œuvre.

Une fois le projet pédagogique conçu et réalisé, il est en effet essentiel de prendre le temps de l'évaluation, pour mieux comprendre ce qui a été réussi, revenir sur ce qui a moins bien fonctionné et identifier les points d'amélioration pour l'avenir ; non dans une logique de contrôle mais bien de qualité.

Pourquoi évalue-t-on ?

Évaluer un projet pédagogique (ou les actions qui en découlent), c'est évaluer à la fois le processus, de la conception à la réalisation, mais aussi ses résultats au regard des objectifs fixés.

Méthode d'évaluation :

Un temps d'évaluation sera mis en place sur chaque période dans le cadre d'une réunion réservée à cet effet. Cette réunion pourra prendre des formes différentes soit sous forme d'atelier avec une remise en commun des travaux réalisées, soit lors d'une réunion bilan ou chacun pourra s'exprimer sur son ressenti. Ces temps de rencontres permettront d'évaluer et d'analyser nos objectifs. Le but de ce travail sera d'avoir une photographie de nos avancées et d'imaginer en équipe les points à améliorer ou les suites à donner à la vue de nos différents constats.

Chaque binôme ou trinôme que ce soit sur les mercredis ou les séjours des vacances scolaires transmet la rédaction d'un bilan sur une trame définie par la direction, celui-ci est exploité dans un second temps pour le rapport d'activité de fin d'année.

Pour cette année, nous allons travailler avec les équipes en abordant notre méthode d'évaluation avec la méthode SMART, un temps de réunion sera consacré à cette méthode pour que chacun comprenne celle-ci et nos attentes :

Critères d'évaluation et indicateurs de réussite : Chaque objectif sera évalué avec la méthode SMART. Pour chacun d'entre eux, la question : "Combien d'enfants" se posera. Elle permettra de quantifier le nombre d'enfants qui répondent au dit objectif.

D. A SAVOIR

1) Sécurité physique, morale et affective des enfants est une priorité.

L'accueil de loisirs respecte la Règlementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (SDJES).

3) Règles en sorties :

Toutes les sorties se feront avec 2 animateurs minimum ! Ce n'est pas obligatoire, mais largement recommandée.

Lors de toutes sorties, les animateurs doivent impérativement :

- ❖ TOUJOURS connaître le nombre d'enfants.
- ❖ Remplir la fiche de sortie en double exemplaire, l'afficher dans le couloir (pochettes prévues).
- ❖ Dresser la liste des noms et prénoms des enfants partants pour la sortie pour pouvoir plus facilement les Recompter. Attention aux enfants portant le même prénom !
- ❖ Prendre la trousse de secours complète (la vérifier avant et la compléter après si besoin !)
- ❖ Avoir les numéros de téléphone obligatoires (dans la trousse).
- ❖ Avoir au minimum un téléphone en état de fonctionnement.
- ❖ Prendre le classeur de fiches sanitaires de tous les enfants.

- ❖ Prévoir de l'eau + des gobelets.
- ❖ Et si nécessaire : le goûter.
- ❖ Toujours REPETER ET FAIRE REPETER aux enfants les consignes de sortie !!!

Le soleil : ne pas laisser les enfants sans tee-shirt, sans chapeaux et crèmes de protection solaire et mettre de l'eau à disposition tout le temps. Le coup de chaleur peut aussi se voir par temps chaud et couvert, en particulier chez les jeunes enfants. Proposer régulièrement de l'eau aux enfants pour qu'ils puissent se désaltérer.

➤ Quelques rappels :

- ↳ Un animateur est toujours référent d'un groupe d'enfants qu'il ne laisse jamais seul.
- ↳ Le nombre d'animateurs lors d'une sortie, doit être adapté non seulement au nombre d'enfants mais aussi à la particularité de l'événement (ex : piscine).
- ↳ **Chaque animateur doit compter très régulièrement combien il y a d'enfants et toujours le savoir.**
- ↳ Les consignes de sécurité sont rappelées aux enfants avant chaque sortie.
- ↳ Pour tout déplacement, les enfants doivent être en rang, avec un animateur devant, un derrière et le rang doit rester un maximum compact.
- ↳ Le code de la route est rigoureusement respecté.
- ↳ Dans le bus, les enfants sont regroupés (le plus possible assis), aucun d'eux n'est placé devant la porte et les animateurs les comptent.

4) Infirmierie et soins

La responsable de l'accueil de loisirs vérifie son contenu et sa propreté une fois par semaine. Les animateurs doivent la vérifier à chaque passage.

- Attention aux dates de péremption des produits.
 - Les produits n'ayant plus de bouchons doivent être jetés et mentionnés à la direction afin qu'ils soient rachetés.
 - Attention à la propreté des trousse de secours et pharmacie.
 - Ne pas oublier :
- Les mouchoirs
 - Les numéros obligatoires
 - La feuille et le crayon
 - Un sac plastique

Rappel : aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance à un enfant.

➤ Les trousse à pharmacie

Elles doivent être emportées à chaque sortie, même pour se rendre à la cantine ou dans la cour de l'accueil. Chaque animateur doit les vérifier et éventuellement les compléter en les emportant et en les rangeant. Elles ne doivent jamais "traîner".

Dans chacune d'entre elles, se trouve une feuille récapitulant le contenu obligatoire d'une trousse à pharmacie ainsi qu'un carnet de soin à remplir scrupuleusement.

➤ Le cahier d'infirmierie

C'est un outil très important. Il doit être utilisé de manière très **rigoureuse**. L'ensemble des incidents et des soins apportés aux enfants, même s'ils paraissent minimes, doit être reportés avec un **vocabulaire très précis**.

Les NOMS et PRENOMS des enfants doivent impérativement y apparaître !!! Ainsi que ceux des « soignants ».

De même, **la date et l'heure de l'incident sont obligatoires**. Être très précis sur les soins apportés

Le directeur vérifiera ce cahier régulièrement.

Pour information : ces cahiers doivent être conservés durant cinq années !

➤ Les premiers secours

Rappel : - Dans tous les cas, ne jamais paniquer et rassurer l'enfant « accidenté » ainsi que ceux du groupe.

- Ne jamais bouger un enfant après une grosse chute ou un accident.
- Écarter le groupe de l'enfant blessé.
- La direction doit être informée pour donner des directives adaptées.

Les actes comme la PLS... doivent être effectués par les animateurs possédant le PSC1 (premiers secours civiques). Pour tout acte de secours, si un animateur ne se sent pas capable de l'effectuer, ils doivent passer rapidement le relais. Le plus important à savoir reste l'ordre des événements à respecter en cas d'accident :

➤ Protéger-Alerter-Secourir

En cas de doute, appelez immédiatement le SAMU 15, celui-ci vous apportera des réponses sur l'attention et le traitement de la situation. Cette démarche entraînera dans tous les cas une ouverture de dossier qui vous vous protégera en cas de souci. Il sera toujours bien perçu cette démarche que de ne rien faire ou ne rien dire. Il faut savoir recueillir l'avis des collègues ou de la direction, ne jamais rester seul face à une situation qui nous dépasse.

➤ Projet d'accueil individualisé (PAI)

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour l'enfant atteint de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Il doit lui permettre de suivre une scolarité normale ou d'être accueilli en collectivité. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

- Qui est concerné ?

Un projet d'accueil individualisé PAI est mis en place pour un enfant atteint de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire, accueilli en collectivité.

C'est notamment le cas pour l'enfant qui fréquente une école, un centre de vacances ou accueil de loisirs. Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (projet d'accueil individualisé périscolaire).

- Mise en place du projet

Le PAI est un document écrit, élaboré à la demande de la famille par le directeur de la collectivité et le médecin scolaire (ou celui de la structure d'accueil), à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Il ne dégage pas les parents de leurs responsabilités.

Une réunion de concertation avec, notamment, la famille, le médecin scolaire, le directeur de la collectivité, en concertation avec l'équipe éducative, permet de rédiger le PAI comportant les mesures à prendre pour faciliter la vie de l'enfant dans la collectivité.

Le PAI précise les adaptations apportées à la vie de l'enfant pendant son temps de présence dans l'établissement, en indiquant notamment :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les aménagements d'horaires,
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant,
- Les activités de substitution proposées.

La scolarité de l'élève ou l'accueil en collectivité se déroule ensuite dans des conditions ordinaires, mis à part les aménagements prévus par le PAI.

Documents, Traitements, où trouver le nécessaire pour réagir au plus vite :

Les PAI une fois signés, seront transmis aux animateurs de chaque groupe par le directeur de l'accueil de loisirs. Les équipes devront prendre connaissance de l'ensemble des PAI et pour toutes questions se rapportant aux différentes procédures, l'équipe devra se rapprocher de la direction de l'accueil. L'ensemble de l'équipe devra s'assurer de l'accessibilité des protocoles d'urgences et des traitements à administrer. A. Téléphone à la famille :

Pour chaque « mal être » de l'enfant, hormis égratignures et petits bobos, la famille sera contactée par la direction de manière systématique ou par l'animateur en cas d'absence. Si cela est nécessaire, la famille pourra venir chercher son enfant.

Important : Tout incident, même mineur, doit être signalé le soir aux familles et reporté dans le cahier d'infirmerie.

- L'appel des secours :

En cas d'urgence, état inquiétant ou de **doute**, l'appel du SAMU (15) ou des pompiers (18) est **obligatoire**. Ensuite, l'équipe se doit d'informer dans les plus brefs délais la direction qui informera la famille. Ainsi la famille connaît le lieu de prise en charge de l'enfant (Clocheville, service d'accueil, médecin). Si la famille est injoignable, le directeur est chargé de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant.

2) Les sanctions

Notre objectif est d'apprendre aux enfants à trouver leur place dans un groupe et de gérer les inévitables conflits/tensions du vivre ensemble. Gestion de conflits par l'autorité éducative, non violente et non punitive.

Chaque situation de conflit devra faire l'objet d'une réflexion en équipe avant de se précipiter de donner une réponse immédiate, qui ne tiendra pas sur la durée. Notre action devra prendre en compte la situation dans son ensemble, l'avis de la direction devra être sollicité autant de fois que nécessaire, il faut réfléchir collectivement et ne pas rester seul face une situation qui pourrait nous dépasser.

Il est strictement interdit de faire appel aux châtimements corporels, aux privations alimentaires et aux humiliations. Quant aux sanctions, elles doivent être mesurées, adaptées à la situation et utilisées en derniers recours. Elles doivent aussi être éducatives et cohérentes. Chaque animateur doit se questionner et s'interpeller sur « pourquoi l'enfant a fait ça, quelles situations lui étaient proposées... »

Si un animateur a un doute sur une éventuelle sanction, il doit absolument en parler à un autre animateur ou à la direction. Demander conseil à quelqu'un sera toujours mieux perçu qu'une prise de décision hâtive et déplacée.

La sanction n'a pas d'intérêt s'il n'y a pas de notion de REPARATION. La sanction doit avoir un but éducatif.

E. L'ÉQUIPE

1) Le rôle de la direction de l'accueil de loisirs

La direction est entièrement responsable de l'ALSH, cela signifie qu'elle est responsable des enfants, de l'équipe mais aussi qu'elle exerce des responsabilités envers l'entreprise et les différents partenaires (famille, prestataire de service, femme de ménage...).

Elle est garante du bon fonctionnement de l'ALSH et doit assurer la sécurité physique, matérielle et morale des enfants dont elle a la charge.

Elle est tenue de veiller au bon déroulement de l'accueil de loisirs, à l'application du projet pédagogique, de répondre au mieux aux objectifs fixés.

Elle est porteuse du projet éducatif de Charlotte Loisirs mais aussi du règlement intérieur de l'ALSH, de celui de l'entreprise, des règles de vie et veille à leur application.

Elle est aussi chargée de gérer la partie administrative et comptable en relation avec le secrétariat, le service comptabilité.

Elle offre un maximum de **disponibilité aux familles ainsi qu'à l'équipe**. Elle offre un relais potentiel aux animateurs.

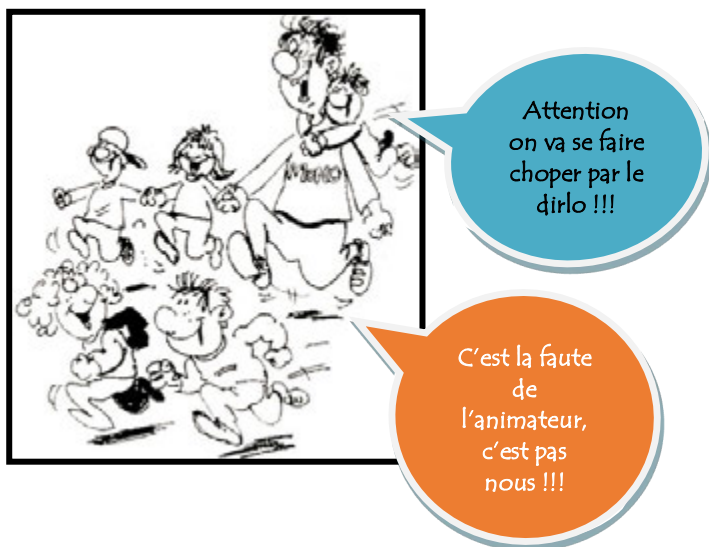
La direction a également un devoir de suivi de **formation** envers l'équipe. Dans ce cadre, elle mène les réunions, interpelle les animateurs, les évalue, **veille à la cohésion de l'équipe** et reste à leur écoute.

Autrement dit :

- ⇒ GARANT DU PROJET PEDAGOGIQUE
- ⇒ RESPONSABLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
- ⇒ GARANT DES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF
- ⇒ VEILLE A LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DES ENFANTS
- ⇒ VEILLE À LA COHESION DE L'EQUIPE
- ⇒ A L'ECOUTE DE SON EQUIPE ET DES ENFANTS
- ⇒ A UN ROLE FORMATEUR AUPRES DE SON EQUIPE
- ⇒ PORTEUR DES VALEURS DE CHARLOTTE LOISIRS
- ⇒ EN CHARGE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE (BUDGET, LISTING...)
- ⇒ CONNAIT ET RESPECTE LA LEGISLATION
- ⇒ CAPABLE D'ASSURER LE SUIVI DES ANIMATEURS ET FORMULER UNE EVALUATION FINALE
- ⇒ ASSURE LE LIEN AVEC LES PARENTS

2) Le rôle des animateurs.

- ⇒ ACTIVITES, PREPARATION, DEROULEMENT, RANGEMENT DU MATERIEL
- ⇒ GARANT DU PROJET PEDAGOGIQUE
- ⇒ TRANSMET LES VALEURS DE L'ENTREPRISE
- ⇒ GARANT DE LA SECURITE, PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DES ENFANTS
- ⇒ RESPECTE LES REGLES DE VIE ET D'HYGIENE
- ⇒ RESPECTE LA LEGISLATION
- ⇒ RESPECTE LE MATERIEL
- ⇒ CAPABLE DE TRAVAILLER EN EQUIPE
- ⇒ CAPABLE DE S'ADAPTER, DE S'EVALUER ET DE MENER A BIEN SON PROJET
- ⇒ MET EN PLACE DES ACTIVITES EN RESPECTANT LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE
- ⇒ RESPECTE LE RYTHME DES ENFANTS ET LES ACCOMPAGNE



3) Les compétences psychosociales des adultes

Le personnel joue un rôle clé dans l'accompagnement des enfants. Pour favoriser leur bien-être et leur réussite, il est essentiel de développer des compétences psychosociales adaptées.

- L'écoute active et l'empathie : comprendre les émotions des enfants et instaurer un climat de confiance
- La gestion des émotions et du stress : réguler ses propres émotions pour mieux accompagner celles des enfants
- La communication bienveillante : adopter un langage positif et encourageant pour faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité
- La résolution des conflits : aider les enfants à exprimer leurs besoins à trouver des solutions pacifiques
- L'adaptabilité et la créativité : proposer des réponses adaptées aux besoins variés des enfants

SAVOIR S'INFORMER :

Dans le bureau de la direction, les animateurs disposent des plannings en A4 de tous les groupes, des numéros d'urgence, de la réglementation de la SDJES concernant les ACM (accueils collectifs de mineurs), des fiches de sorties (à remplir soigneusement en double exemplaires à chaque sortie autre que la cantine seule), des cartes de bus ainsi que des itinéraires...

4) Évaluation des animateurs

Tous les animateurs en cours de stage pratique seront évalués en début, milieu et fin de stage avec des objectifs adaptés personnellement et avec une grille d'évaluation.

Il n'y aura pas d'évaluation à proprement parler pour chaque animateur (par manque de temps ; nous privilégierons les bilans.). Cependant, l'équipe de direction reste formatrice et à disposition de chacun pour toutes formes de questions pédagogiques ou autres.

5) Les réunions

Elles sont obligatoires et font parties des non-négociables.

Certaines notions seront obligatoires en réunions comme :

- Assiduité,
- Ponctualité (tout comme lors des journées d'animation),
- Cohésion de l'équipe
- Écoute
- Prise en compte des remarques de l'équipe.
- Écoute et application des consignes de la direction.
- Rendu des documents voulus en temps et en heure.

Temps de préparation :

Un temps de préparation aura lieu en commun afin de présenter le thème de chaque séjour/période, les nouvelles démarches, l'équipe... Des temps vous seront ensuite attribués afin de créer ensemble le planning d'activité.

6) Les obligations et les interdits :

↳ Être disponible, ponctuel et assidu à son travail.

↳ Les **réunions** sont des temps de travail nécessaires pour proposer des actions de qualité et donc **obligatoires** (ils sont rémunérés) pour toute l'équipe d'animation.

↳ Respecter les règlements.

↳ Respecter la législation DDCCS.

↳ Conformément à la législation en vigueur pour le tabac, les règles suivantes sont mises en place :

- Interdiction de fumer dans les locaux (école, accueil de loisirs et cour...)
- Interdiction de fumer à proximité des enfants lors d'un temps de pause.

↳ Interdiction de consommer de l'alcool lors du fonctionnement de l'ALSH ou d'arriver en état d'ébriété sur l'accueil de loisirs.

↳ Interdiction formelle concernant toutes sortes de drogues.

↳ Toute sanction physique, maltraitance psychologique et/ou verbale est strictement interdite et immédiatement sanctionnée.

↳ Les animateurs devront savoir à tout moment où sont les enfants car la sécurité de chacun doit constituer une priorité (la majorité des enfants accueillis n'a pas conscience du danger et adopte des conduites à risques).

📞 Concernant les **téléphones portables : ils ne doivent être utilisés** pendant la journée qu'à une fin professionnelle (prévenir en cas de problème par exemple ou être joint par le directeur), les appels personnels se feront pendant un temps de pause.

Il est nécessaire que chacun fasse preuve de sérieux et respecte les règles données dans ce dit projet !

Moi, animateur, je m'engage à :

À respecter les principes et objectifs généraux définis dans le présent projet, la convention internationale des Droits de l'enfant, ainsi que la réglementation en vigueur dans les accueils de loisirs. Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes données par mes responsables.

À tout mettre en œuvre pour répondre aux objectifs et obligations fixés par ce projet. Je suis « un moyen » de concrétisation du projet pédagogique.

À être responsable des enfants et assurer leur sécurité physique, matérielle, morale et affective. Je suis responsable et engage ma responsabilité à tout moment.

À faire figure d'exemple auquel l'enfant peut s'identifier. Par conséquent, je dois avoir une tenue et un comportement adéquats.

À veiller à l'intimité, la pudeur et le rythme de chacun. Les choix et affaires personnelles doivent également être pris en compte.

À s'investir sur l'ensemble des temps d'animation et surtout être disponible, vigilant, observateur et à l'écoute des enfants. Cela pourra me permettre de mieux comprendre certaines situations et de résoudre un certain nombre de problèmes.

À connaître le nombre d'enfants que j'ai sous ma responsabilité à tout moment de la journée.

À respecter mes horaires de travail scrupuleusement et à prévenir par téléphone de mon absence ou de mon retard.

À être présent et actif aux réunions de préparation, de bilan et d'évaluation. Je dois savoir me remettre en question afin de faire évoluer ma pratique, d'établir des bilans constructifs et permettre à l'équipe de s'enrichir.

Enfin, je m'engage à offrir des vacances de qualité aux enfants. Je me dois donc, avant de proposer une activité, de réfléchir à l'intérêt que celle-ci peut avoir pour eux et je dois favoriser les échanges et permettre aux enfants de vivre un séjour enrichissant et agréable.

Bien sûr, je suis souriant !

1) Nos partenaires Institutionnels :

- Les services de la ville Tours
- SDJES 37
- Education nationale
- PMI 37
- Pôle ressources 37
- CRIP 37
- ...

2) Nos partenaires culturels & de loisirs :

Pour le Culturel

- CCCOD
- Le muséum d'histoires naturelles
- Les Beaux-Arts
- L'opéra de Tours
- Musée du compagnonnage
- Les archives
- Cinéma les studios
- CGR de Tours
- Château du Clos Lucé
- Le château des défis « château de jallanges »
- Le château d'azay le Rideau
- Château de Langeais
- Labyrinthe maïs aventure
- Découverte du château de selles/Cher
- Découverte du parc Jardin botanique
- Comédie de Tours – Spectacle surprise
- CCNT
- Association local 37
- ...

Pour le Loisirs

- Le block'out
- Kizou aventure
- Bowling de l'heure tranquille
- Gadawi park
- Lulu park
- Ferme pédagogique deu cabri au lait
- Ferme pédagogique d'Adeline
- Animations autour du potager de la Gloriette
- Navi'loire « balade en bateau sur les bords de loire »
- Yoga du rire
- Les ateliers du bonheur « atelier de sophrologie
- Initiation au judo avec les services des sports
- Patinoire municipale
- Piscine du lac
- Jardins de Meslay - Mode cueillette
- Safari train
- Expédition en mer Direction le lac de la Bergeonnerie
- ...